



Réserve Naturelle
BAIE DE L'AIGUILLON

Ministère de la Transition Ecologique

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

Rapport d'activités 2022



© Quentin Gama

Novembre 2022



Agir pour
la biodiversité

Réserves Naturelles Nationales de la baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime)

Rapport d'activités 2022

Novembre 2022

Rédaction : Louise FROUD, Régis GALLAIS, Jean-Pierre GUERET, Hélène GOOSSENS,
Paméla LAGRANGE

PREAMBULE

Aire d'importance internationale pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau, la baie de l'Aiguillon a été classée en Réserves Naturelles Nationales en 1996 pour la partie vendéenne et en 1999 pour la partie charentaise. L'Etat a confié la gestion de ces espaces à l'Office français de la biodiversité (OFB) et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Bien que la baie soit protégée par deux réserves différentes, un seul plan de gestion (2013-2022) a été validé.

Le présent document constitue le rapport d'activités pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022. Chaque action fait l'objet d'un bilan annuel et présente l'état d'avancement et les perspectives.

L'année 2022 a été marquée par la finalisation du programme Life Baie de l'Aiguillon avec l'organisation du colloque final et la réalisation des derniers livrables.

Le plan de relance a permis de la mise en œuvre de différentes actions importantes de nettoyage de la Sèvre, de connaissance de la zone fonctionnelle marais poitevin pour les anatidés et de réflexion sur le plan d'interprétation du site.

Enfin, 2022 aura aussi été marqué par l'évaluation du plan de gestion 2012-2023, le diagnostic d'ancrage territoriale, et le lancement de la réécriture du prochain plan de gestion 2023-2032.

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
SOMMAIRE	3
1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS)	7
MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin	10
MS2 – Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	10
MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85	10
MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »	11
MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	11
MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	11
MS7 – Participer au comité de pilotage de l’APPB de la pointe de l’Aiguillon	11
MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du Marais poitevin (RNN, RNR, etc.)	12
MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »	12
MS10 – Participer à l’organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l’Aiguillon	12
MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	12
MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d’expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	12
MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires	13
MS14 – Formation du personnel de la réserve	13
MS15 – Réunion interne LPO	13
MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	13
MS17 – Réunion interne OFB	13
MS18 – Assurer la rédaction du plan de gestion	14
MS19 – Réaliser l’évaluation du plan de gestion	14
MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles	14
MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN	15
MS22 – Activer la procédure d’alerte et de gestion en cas d’urgence submersion	15
MS23 – Rédiger le règlement intérieur des locaux de la RNN	15
MS24 – Assurer le référencement informatique de toutes les archives de la RN afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin	15
MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	15
MS26 – Rédiger du rapport annuel d’activités et de la base de données ARENA	16
MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	16
MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l’eau en bordure de la baie de l’Aiguillon	16
MS29 – Participer à l’application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d’Arçay	16

<u>MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)</u>	<u>16</u>
<u>MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière</u>	<u>17</u>
<u>MS32 – Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière</u>	<u>17</u>
<u>MS33 – Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur</u>	<u>18</u>
<u>MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)</u>	<u>18</u>
<u>MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées</u>	<u>18</u>
<u>MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France</u>	<u>18</u>
<u>MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides</u>	<u>18</u>
<u>MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire</u>	<u>18</u>
<u>MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques</u>	<u>19</u>
<u>MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation</u>	<u>19</u>
<u>MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques</u>	<u>20</u>
<u>MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin</u>	<u>20</u>
<u>MS43 – Participer à l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral de Réserves Naturelles de France</u>	<u>20</u>
<u>MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques</u>	<u>20</u>
<u>MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM</u>	<u>20</u>
<u>2. PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA, CC)</u>	<u>22</u>
<u>PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »</u>	<u>23</u>
<u>PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales</u>	<u>24</u>
<u>PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement</u>	<u>25</u>
<u>CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information</u>	<u>26</u>
<u>CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement</u>	<u>26</u>
<u>CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication</u>	<u>26</u>
<u>CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public</u>	<u>27</u>
<u>CC5 – Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN</u>	<u>29</u>
<u>CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais poitevin)</u>	<u>30</u>
<u>CC7 – Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin</u>	<u>30</u>
<u>CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux</u>	<u>30</u>
<u>3. PRESTATION DE CONSEILS, ETUDES ET INGENIERIE (EI)</u>	<u>31</u>
<u>EI1 – Suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire</u>	<u>32</u>
<u>4. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)</u>	<u>33</u>
<u>SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime</u>	<u>34</u>
<u>SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé</u>	<u>34</u>
<u>SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon</u>	<u>35</u>
<u>SP4 – Coordonner les différents services de l'OFB</u>	<u>35</u>
<u>SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve</u>	<u>36</u>
<u>SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités</u>	<u>36</u>
<u>SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN</u>	<u>37</u>
<u>SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000</u>	<u>37</u>

<u>SP9 – Proposer une stratégie d’action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85</u>	<u>37</u>
<u>SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux</u>	<u>37</u>
5. <u>INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP,CI)</u>	<u>38</u>
<u>CI1 – Entretien des passages agricoles et voie d’accès</u>	<u>39</u>
<u>CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN</u>	<u>39</u>
<u>IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées</u>	<u>39</u>
<u>IP2 – Surveiller l’application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)</u>	<u>41</u>
<u>IP3 – Lutter contre l’installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion</u>	<u>41</u>
<u>IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons,...)</u>	<u>42</u>
<u>IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l’ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)</u>	<u>42</u>
<u>IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles</u>	<u>42</u>
<u>IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l’Aiguillon</u>	<u>42</u>
<u>IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l’Aiguillon</u>	<u>44</u>
<u>IP9 – Permettre le nettoyage des chardons</u>	<u>44</u>
6. <u>CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)</u>	<u>46</u>
<u>CS1 – Poursuivre l’inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF</u>	<u>47</u>
<u>CS2 – Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes</u>	<u>47</u>
<u>CS3 - Suivre l’évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée</u>	<u>48</u>
<u>CS5 - Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières</u>	<u>49</u>
<u>CS6 - Suivre le dérangement des oiseaux d’eau</u>	<u>49</u>
<u>CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d’eau</u>	<u>50</u>
<u>CS8 – Suivre l’évolution de la végétation des digues</u>	<u>53</u>
<u>CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l’objet de programmes environnementaux</u>	<u>53</u>
<u>CS10 – Suivre la salinité</u>	<u>53</u>
<u>CS11 – Suivre la qualité de l’eau</u>	<u>54</u>
<u>CS12 – Suivre les débits</u>	<u>55</u>
<u>CS13 – Suivi de la progression sédimentaire</u>	<u>55</u>
<u>CS14 – Suivre photographiquement le paysage</u>	<u>56</u>
<u>CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l’Œnanthe de Foucaud</u>	<u>56</u>
<u>CS16 – Suivre les populations de micro mammifères</u>	<u>56</u>
<u>CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs</u>	<u>57</u>
<u>CS18 – Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu</u>	<u>59</u>
<u>CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants</u>	<u>59</u>
<u>CS20 – Suivre la migration post-nuptiale à la pointe de l’Aiguillon</u>	<u>59</u>
<u>CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact</u>	<u>59</u>
<u>CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF</u>	<u>60</u>
<u>CS23 – Assurer le programme STOC - EPS</u>	<u>60</u>

<u>CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l’OFB</u>	<u>60</u>
<u>CS25 – Assurer la réalisation du programme ACROLA</u>	<u>60</u>
<u>CS26 – Tester et assurer le programme Halte Migratoire</u>	<u>60</u>
<u>CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »</u>	<u>60</u>
<u>CS28 – Suivre la population de Spartine anglaise</u>	<u>61</u>
<u>CS29 – Suivre les populations de moustique et l’impact des traitements</u>	<u>61</u>
<u>CS30 – Poursuivre l’inventaire de l’ichtyofaune</u>	<u>61</u>
<u>CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles</u>	<u>61</u>
<u>CS32 – Poursuivre l’inventaire des arthropodes</u>	<u>61</u>
<u>CS33 – Inventorier les algues (macro & micro), mousses, lichens et champignons</u>	<u>61</u>
<u>CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux – RNF</u>	<u>62</u>
<u>7. LES ACTIVITES DE RECHERCHE (PR)</u>	<u>63</u>
<u>PR1 – Evaluer l’influence du bassin versant sur l’environnement côtier</u>	<u>64</u>
<u>PR2 – Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la réserve naturelle</u>	<u>64</u>
<u>PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique</u>	<u>64</u>
<u>PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés</u>	<u>65</u>
<u>PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière</u>	<u>65</u>
<u>PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l’Aiguillon</u>	<u>66</u>
<u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</u>	<u>67</u>

1. *Suivi administratif et gestion
du personnel (MS)*

Les ressources humaines

Organismes gestionnaires :

La direction de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon (85 et 17) est assurée par Nathalie Franquet, Déléguée Régionale Pays de la Loire de l'OFB. Elle est assistée dans cette mission par Yves Verilhac, Directeur Général de la LPO et par Ségolène Travichon, responsable du service « Espaces protégés » de la LPO. Cette dernière a quitté la LPO le 1^{er} septembre 2022.

L'équipe sur site :

Régis Gallais occupe le poste de conservateur de la réserve naturelle partie vendéenne (OFB). Jean-Pierre Guéret est le conservateur de la partie charentaise de la réserve naturelle (LPO). Paméla Lagrange occupe le poste de Chargée de mission Projets scientifiques depuis juin 2020. Louise Froud a piloté les actions du programme LIFE au cours du premier semestre. Elle occupe dorénavant un poste de garde technicien en charge de l'organisation des suivis sur le site. Hélène Goossens occupe le poste de Chargée de mission Education à l'environnement depuis août 2021.

Christophe Gillette (OFB) est arrivé au sein de l'équipe en septembre 2022. Il est en charge de l'organisation des missions de police à l'échelle des sites cogérés par l'OFB en Sud. Il est aussi en charge de l'organisation des opérations suivis sur la réserve d'Arçay. Suite à ce recrutement, une réorganisation interne vise à ce que Régis Gallais assure le rôle de référent régional espace protégé pour l'OFB en plus de sa fonction de conservateur.

La figure 1 et le tableau 1 représentent la proportion moyenne du temps de travail des salariés de la réserve entre le 1^{er} octobre 2021 et le 30 septembre 2022. Le temps consacré au programme LIFE Baie de l'Aiguillon est intégré aux opérations du plan de gestion. Dans la description des actions qui va suivre, les opérations relatives au programme LIFE sont mentionnées.

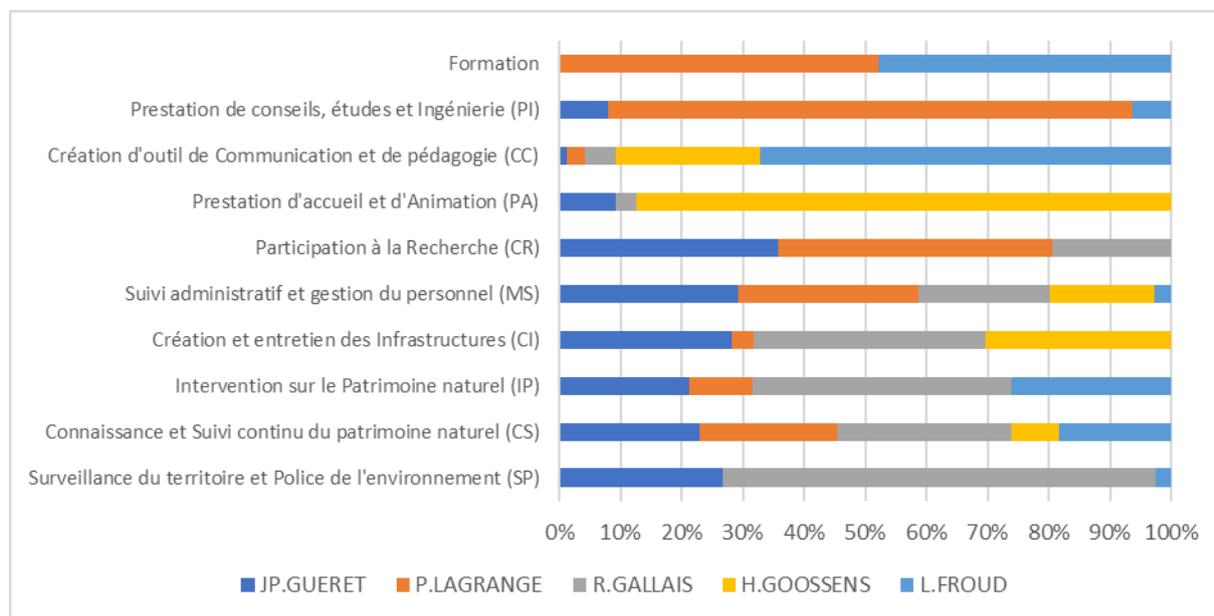


Figure 1 : Récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle

	Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel (CS)	Intervention sur le Patrimoine naturel (IP)	Création et entretien des Infrastructures (CI)	Suivi administratif et gestion du personnel (MS)	Participation à la Recherche (CR)	Prestation d'accueil et d'Animation (PA)	Création d'outil de Communication et de pédagogie (CC)	Prestation de conseils, études et Ingénierie (PI)	Formation
JP.GUERET	2,10	27,04	4,91	1,40	55,67	3,50	3,62	1,17	0,58	0,00
P.LAGRANGE	0,00	26,82	2,37	0,18	56,02	4,39	0,00	2,91	6,23	1,07
R.GALLAIS	5,59	33,60	9,76	1,89	41,07	1,89	1,28	4,93	0,00	0,00
H.GOSSSENS	0,00	9,19	0,00	1,51	32,35	0,00	34,22	22,73	0,00	0,00
L.FROUD	0,20	21,78	6,02	0,00	5,36	0,00	0,00	65,21	0,46	0,98

Tableau 1: Tableau récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle (en pourcentage %)

Le bilan des actions réalisées est présenté en annexe 1 et 2.

Une personne en Service Civique Volontaire (OFB) a été accueillie :

- Louis MARSAUD : du 15 octobre 2021 au 14 juin 2022 ;

Cinq CDD sont venus compléter l'équipe :

- Marylou MOREAU (LPO) : du 06/09/2021 au 06/03/2022 a réalisé le diagnostic d'ancrage territorial de la réserve ;
- Clara ORTU (LPO) : du 04/10/2021 au 31/12/2021 a réalisé l'analyse de données du protocole RNF-ichtyofaune ;
- Dylan Amiar (LPO) du 02/05/22 au 17/06/2022 a réalisé l'inventaire de l'entomofaune des prés salés via l'échantillonnage du protocole RNF-Ichtyofaune
- Natacha LORAND (OFB) : du 05 janvier 2021 au 9 mai 2022 sur la qualité de l'eau (LIFE) ;
- Jean-Baptiste LESAGE (OFB) : du 16 mai 2022 au 16 octobre 2022 sur la rédaction du nouveau Plan de Gestion ;

Deux stagiaires ont été accueillis :

- Nathalie GUILLOTEAU, en stage de BTS GPN, du 18 au 29 octobre 2021
- Tom DA FONSECA, en stage découverte de 3^{ème}, du 24 au 28 janvier 2022.

Fonctions supports des organismes gestionnaires :

Les services départementaux de l'OFB (Vendée et Charente-Maritime) et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'OFB (Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire) participent en appui technique à la gestion de ce site tout en poursuivant leur mission régalienne de police de la Nature. Le tableau 2 récapitule la participation des différents services de l'OFB aux missions de la réserve naturelle. Cette participation s'élève à 69 jours/agent entre octobre 2021 et septembre 2022.

	Mission de police (en jours)	Mission technique (en jours)	Total général
SD Vendée	10	10	20
BMI	21	1	22
SD Charente-Maritime	0	12	12
Service technique (DR, DRAS)	0	15	15
TOTAL	31	37	69

Tableau 2 : Répartition de l'activité des différents services de l'OFB en baie de l'Aiguillon

La LPO France a apporté son soutien sur plusieurs missions ponctuellement cette année:

- La coordination, l'import des données de suivis et la création de modules d'import des données par la base de données Géonature, qui est commune aux réserves naturelles de Charente-Maritime et de Vendée. Elle est actuellement en cours de développement.
- L'étude d'ancrage (Anatole Maréchal) ;
- L'évaluation du plan de gestion (Marion Jansana et Emmanuelle Champion) et les réflexions sur le futur plan de gestion (Emmanuelle Champion) ;

La LPO « Vendée », la LPO « Charente-Maritime », la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée participent de façon récurrente à certaines actions du plan de gestion comme les comptages mensuels et autres actions ponctuelles.

MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	1 j	RNN	Fct
Régis Gallais fait partie de la CLE du Sage du Lay.															
Jean-Pierre Guéret fait partie du comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, en tant que personne qualifiée sur les oiseaux migrateurs.															

MS2 – Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0,5 j / an		OFB	Fct
Cette commission n'existe plus, l'EPMP en a repris les compétences.															

MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	14 j	RNN	Fct
Les deux conventions de gestion des prés salés sont arrivées à terme et vont être renouvelés pour permettre d'encadrer la pratique de la fauche du pré salé. Rappelons que ces conventions confient par l'Etat la gestion agricole des prés salés à l'OFB. Elles permettent au gestionnaire d'attribuer les autorisations temporaires d'occupation du Domaine Public Maritime aux exploitants agricoles et de percevoir une redevance dont le montant est prioritairement destiné à la gestion des prés salés. Les sommes non dépensées au cours d'une année sont restituées à l'Etat.															
Cette opération intègre donc la gestion annuelle des autorisations (incluant les droits de passage) et le															

compte-rendu d'activités présenté aux services fiscaux.

Le travail engagé depuis 2020 sur l'évolution de la gestion des mizottes a été poursuivi en 2022. Sur la base des rapports réalisés par les chambres d'agriculture et des réunions de concertation avec les agriculteurs, il a été décidé de solliciter auprès du ministère de l'agriculture une analyse visant à retirer les aides agricoles des parcelles de mizottes et d'envisager un report sur les sièges d'exploitation pour limiter l'impact économique de la mesure sur les exploitations. Ce courrier a été co-signé et transmis par les préfets du 17 et 85 au ministère.

En parallèle, un travail a été réalisé sur la charte visant à encadrer la pratique de fauche sur le pré salé à long terme et favorisant l'accès à cette pratique pour les éleveurs proches du site.

MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

La réunion annuelle mizotte s'est tenue 8 mars 2022.

MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

L'équipe RNN a rencontré l'équipe du PNM à plusieurs reprises et collabore dans le cadre de différentes études intégrant la réserve. Par ailleurs, Jean-Pierre GUERET et Ségolène TRAVICHON ont été nommés en tant que personne qualifiée au conseil de gestion du PNM.

MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Le décret portant création du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis prévoit la création de 3 comités géographiques pour traiter des sujets, projets ou activités dont les effets sur le milieu marin sont limités. La réserve naturelle est incluse dans le comité « littoral vendéen », à l'espace du parc naturel marin délimité par la bande côtière de 1,5 milles marin le long de la côte de la Vendée, incluant l'ensemble de la baie de l'Aiguillon. Le comité « littoral vendéen » ne s'est pas réuni cette année.

MS7 – Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	10 j	RNN	Fct

Dans la suite du programme Life Baie de l'Aiguillon, la démarche d'évolution du statut et du périmètre de la zone protégée de la pointe de l'Aiguillon a été mise en œuvre. Une réunion de COPIL s'est tenu le 05 octobre à l'Aiguillon-la-presqu'île durant laquelle la DDTM, l'OFB et le PNR ont présenté le projet d'Arrêté de protection d'habitat naturel. La proposition texte a eu l'approbation du COPIL. Le texte devrait être signé par le préfet début 2023. Il permettra de protéger l'ensemble des zones restaurées lors des actions du programme Life. Il permettra au d'homogénéiser la réglementation sur la circulation et la présence de chien dans ces espaces protégés.

MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du Marais poitevin (RNN, RNR, etc.)

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle n'a pas participé au comité consultatif de la RNR marais de la Vacherie, mais a été présente pour les comités de la RNN Saint Denis du Payré et la RNR de Choisy.

MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	3 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve a participé au COPIL MAE du Marais poitevin, piloté par l'EPMP. Le renouvellement en cours des cahiers des charges tend vers un assouplissement devenant défavorable à la biodiversité.

Par ailleurs, les mizottes ne devraient plus faire partie des surfaces pouvant bénéficier de MAE.

MS10 – Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

L'équipe n'a pas pu participer aux conseils de mouillage du Chenal Vieux et de l'Epine. Une réunion avec le CD 17 a permis de faire le point sur les mouillages de la Sèvre et le projet de site de carénage au Corps de garde.

MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	0 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve ne fait plus partie de la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage de Vendée.

MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	8 j	RNN	Fct

L'entretien des digues est une problématique cruciale et intégrée dans les PAPI. Cette action est susceptible à la fois d'avoir un impact environnemental mais aussi de recréer des corridors à proximité de la baie de par les compensations environnementales générées. C'est dans cette optique que les gestionnaires de la RNN se sont impliqués auprès du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize, Syndicat mixte bassin du Lay et Conseil Départemental de Charente-Maritime et Syndicat des Rivières et Marais d'Aunis.

Ainsi, la zone de prélèvement de matériaux pour la confection de la digue seconde sur le secteur de l'Epine est en cours. Cette parcelle jouxtant la réserve aura une vocation environnementale. Une notice de gestion est en cours de finalisation avec le SMVSA propriétaire.

Le projet de création de la digue seconde d'Esnandes devrait permettre, par les zones d'emprunt de matériaux, la création de parties basses à vocation environnementale à l'image de ceux proches du Curé.

Par ailleurs la réserve répond favorablement aux demandes d'avis ou d'expertise : Natura 2000, RAMSAR,

MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

La réserve a encadré un stagiaire, un Service Civique et cinq CDD en 2022 (cf partie ressources humains page 9).

MS14 – Formation du personnel de la réserve

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

Louise FROUD, Paméla LAGRANGE et Jean-Pierre GUERET ont passé l'examen baguage spécialiste anatidés le 15 octobre 2021.

Louise FROUD et Paméla LAGRANGE ont suivies la formation habitats sédimentaires intertidaux du 4 au 7 octobre 2022 à Roscoff.

Louise FROUD prépare l'examen du permis hauturier.

MS15 – Réunion interne LPO

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	8 j	RNN	Fct

Jean-Pierre Guéret, Louise Froud, Paméla Lagrange et Hélène Goossens ont participé à différentes réunions internes LPO (réunions de service, pôle, suivi administratif et budgétaire, service édition notamment).

MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

L'entretien des locaux et du matériel est réalisé en partie par l'équipe de la réserve naturelle. Cela concerne principalement l'entretien du bateau, de l'outillage et le suivi de l'entretien des véhicules. Concernant les locaux, cela concerne l'entretien des bureaux, du laboratoire, de l'atelier et le suivi de la chaudière (notamment vidange régulière du cendrier), de la station d'épuration (tonte des espaces verts pour accès) et de la VMC double flux.

Notons que le DUERP LPO a été remis à jour cette année.

L'entreprise de nettoyage DECAPROPRETE (marché OFB) réalise la prestation de ménage. Des marchés sont en cours de finalisation pour la prise en compte des volets sanitaire et de sécurité (extincteur, électricité, sanitaire).

MS17 – Réunion interne OFB

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	6 j	RNN	Fct

Cette opération regroupe différents types d'activités de Régis Gallais :

- Entraînement au tir et gestes techniques
- Participation à la politique de l'Etablissement en matière d'Espaces Protégés

Régis Gallais a participé aux réunions internes (réseau des réserves, délégation, comptabilité).

MS18 – Assurer la rédaction du plan de gestion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	90	90	RNN	Fct

La rédaction du nouveau plan de gestion a débuté cette année. Un vacataire en CDD 6 mois a réalisé l'actualisation de la partie diagnostic et la rédaction des fiches action. Le calendrier prévisionnel prévoit une finalisation de la rédaction au premier trimestre 2023, un passage devant le CSRPN avant l'été et une validation au comité consultatif de décembre 2023 (ou avant).

MS19 – Réaliser l'évaluation du plan de gestion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	60 j / an	60 j	RNN	Fct

L'évaluation du plan de gestion est finalisée et a été présentée en Conseil scientifique. Un travail important a été réalisé pour s'adapter au CT88, nouvelle trame des plans de gestion. Ce travail a permis de nombreuses analyses de données.

En parallèle un diagnostic d'ancrage territorial (DAT) a été mené du 6 septembre 2021 et 6 mars 2022 par Marylou Moreau. Il a permis d'évaluer le niveau de connaissance et la vision de la réserve par les différentes parties prenantes. Il en ressort globalement un bon niveau de connaissance et d'appropriation de la réserve par les acteurs. Il existe un déficit de connaissance des élus et un besoin de développer les actions autour de l'EEDD. L'ensemble du rapport est disponible sur le site internet de la réserve.

MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Le suivi quotidien des budgets de la réserve naturelle est assuré par les 2 conservateurs.

Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle charentaise est assuré par le service comptable de la LPO France, coordonné par la chef du Service Espaces Protégés. Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle vendéenne est assuré par la Direction régionale Pays de Loire de l'OFB, en lien avec la Direction des Affaires Financières – Département Recette et partenariat de l'établissement.

La mise en place du programme LIFE a mobilisé de manière très importante le personnel de la réserve. En effet, des outils de suivi de temps de personnel ont été mis en place pour le rapportage auprès de la Commission Européenne. Le temps consacré à cette rédaction est très important mais nous l'avons rattaché aux opérations en elles-mêmes. Seul le temps consacré aux affaires globales du LIFE est indiqué dans cette opération.

MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	1 j / an	2 j	RNN	Fct

La réserve a sollicité à deux reprises le CS cette année pour une présentation de l'évaluation du plan de gestion et pour la présentation d'un protocole du PNM EGMP sur la ressource piscicole et une étude IFREMER sur les flux de carbone comportant la mise en place d'une station fixe sur les prés salés de la réserve naturelle (projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone).

MS22 – Activer la procédure d'alerte et de gestion en cas d'urgence submersion

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	?		RNN	Fct

Aucun évènement climatique n'a nécessité l'activation de la procédure d'alerte et de gestion en cas de submersion sur des locaux accueillant l'équipe gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon.

MS23 – Rédiger le règlement intérieur des locaux de la RNN

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j/an		RNN	Fct

Le document n'a pas fait l'objet de mise à jour depuis 2014.

MS24 – Assurer le référencement informatique de toutes les archives de la RN afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	20 j / an	10 j	RNN	Fct

Le référencement de toute la documentation numérique est réalisé régulièrement sous Zotero, logiciel de gestion de références. Un projet de base de données biblio à l'échelle de la LPO est en cours de réflexion.

MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	8 j	RNN	Fct

Certains projets nécessitent la recherche de financement complémentaire (projet ne pouvant pas être financé par le budget de fonctionnement des RN).

Dans le cadre du plan de relance, quatre enveloppes ont été attribuées à la réserve :

- 100 000 € pour l'action de restauration de vasière (LPO) ;
- 30 000 € pour le nettoyage des pneus tombés dans la Sèvre à la hauteur de l'Epine (OFB) ;
- 50 000 € pour le nettoyage du bord de Sèvre (OFB) ;
- 50 000€ pour mettre en place des outils d'animation et de communication, ainsi qu'un plan d'interprétation complet du pourtour de la réserve naturelle

MS26 – Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

Le présent rapport d'activité a été réalisé.

MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Avec les Comités Régionaux de la Conchyliculture, les contacts ont principalement concerné l'enlèvement des gisements d'huîtres japonaises, la qualité de l'eau et le colloque, actions relevant du programme LIFE. Ces acteurs ont aussi été associés aux travaux de nettoyage du lit de la Sèvre avec un travail de réorganisation des AOT de bord de Sèvre. Les gestionnaires sont également associés au comité de pilotage du GALPA à la Rochelle et participent aux Commissions de Culture Marine des deux départements.

MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Les contacts sont réguliers avec les Associations Syndicales de Marais et les syndicats mixtes en charge de la gestion de l'eau, et l'EPMP notamment dans le cadre du contrat de marais de l'ASA de Champagné-les-Marais.

La réserve est associée aux réunions relatives au baccage du Curé, du Port du Pavé et du Corps de garde, du canal Maritime. La Réserve y participe dans la mesure de ses disponibilités.

MS29 – Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	20 j	RNN	Fct

La réserve de la pointe d'Arçay (cogérée par l'OFB et par l'ONF) est un des reposoirs principaux de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux d'eau. De plus, le pré salé de la pointe d'Arçay constitue un site témoin puisqu'il n'a jamais été exploité par l'homme. Il constitue donc un point de comparaison intéressant sur le fonctionnement des prés salés de la baie de l'Aiguillon de par le rôle de nourricerie pour les poissons et pour la nidification des oiseaux. L'activité du personnel de la RNBA a concerné l'analyse des effectifs d'oiseaux d'eau, le suivi de la héronnière, des milans noirs nicheurs, des passereaux nicheurs, du Gravelot à collier interrompu, de l'Engoulevent d'Europe et le suivi ichtyofaune.

La cogestion de cette réserve est depuis fin 2019 assurée par Régis Gallais, ce qui implique un investissement plus important avec un appui de l'équipe de la réserve. L'arrivée de Christophe Gillette devrait diminuer le temps passé par Régis Gallais.

Le nouveau plan de gestion de la Pointe d'Arçay est en cours de rédaction entre l'ONF, l'OFB, le CEL et le PNM.

MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	10 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a participé à plusieurs réunions relatives aux PAPIs.

Pour la partie VSA, la digue première qui se situe dans la réserve devrait être rehaussée et une digue seconde (hors réserve) devrait être construite dans les années à venir. Plusieurs échanges ont eu lieu sur les mesures compensatoires de ces projets.

Pour la partie bassin du Lay, la digue première doit également être refaite dans les années à venir. Des travaux en commun sont en cours de réflexion concernant le suivi des pointes sableuses.

Pour la partie Charente-Maritime : la digue de Pré de Sion a été refaite à l'automne 2021 (enrochement sur 650 m), la digue du Curé a été refaite sur 865 m au Nord et 853 m au Sud. La réserve participe au groupe de travail relatif à la digue seconde d'Esnandes – Charron.

MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct

Action LIFE

Le site de la Prée Mizottière est une propriété du Conservatoire du Littoral où se concentrent de nombreuses actions de valorisation et de gestion en lien avec la réserve naturelle et les programmes d'actions comme le LIFE Baie de l'Aiguillon. Outre les comités Life, il n'y a pas eu de comité spécifique cette année.



MS32 – Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	15 j	RNN	Fct

La finalisation du conventionnement avec le Conservatoire du littoral est une étape indispensable à la mise en œuvre complète de cette action. Une articulation reste à trouver également avec l'éleveur en place sur

l'exploitation.

Des travaux d'aménagement du pourtour d'une basse (clôture) a été réalisé cette année.

MS33 – Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1	RNN	Fct

Participation de l'équipe de la réserve aux contrats de marais, zones de prélèvement de matériaux pour les digues (Petit rocher et Esnandes notamment), polder ostréicole ...

MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

L'objectif de cette action est de pérenniser le partenariat entre le Conservatoire du littoral et les gestionnaires de la RN sur le site de la Prée Mizottière via une convention. Une convention entre l'OFB et le Conservatoire du littoral a été discutée en 2021. Un certain nombre de point reste à formaliser avant la signature.

MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	3 j	RNN	Fct

Régis Gallais a participé aux journées du Forum des Aires marines protégées en septembre 2022 en Normandie.

MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

Régis Gallais, Jean-Pierre Guéret et Pamela Lagrange ont participé à diverses réunions du COPIL du pôle littoral de RNF. Il s'agit principalement de redéfinir la stratégie et le fonctionnement de l'OPNL.

MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

La réserve participe aux travaux menés par l'EPMP dans le cadre du programme de recherche sur la gestion des niveaux d'eau et la biodiversité.

MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	20 j	RNN	Fct

Action LIFE

Les travaux de dépoldérisation et de restauration de vasière ont été présentés par Régis Gallais lors du colloque de Brest portant sur la restauration et reconnexion des marais littoraux le 27 octobre 2021 et lors du colloque LIFE ARTISAN à Lille en mars 2022.

Le colloque de clôture du LIFE Baie de l'Aiguillon a eu lieu les 6 et 7 avril 2022 avec un retour sur l'ensemble des expériences menées au cours de ce programme et les projets et perspectives qui en auront découlé. La première journée en salle a rassemblé 150 personnes et une diffusion en direct a permis 600 connexions durant la journée. 50 personnes étaient présentes lors des visites de terrain de la deuxième journée qui ont permis de découvrir les travaux de restauration et de préservation mis en place dans le cadre du projet.

Les vidéos des présentations du 6 avril, ainsi que les actes et les photographies du colloque sont disponibles sur le site web du colloque : <https://colloque-final-lifebaieaiguillon.weebly.com/>



Présentation lors du colloque final des travaux de restauration qui ont eu lieu à la Pointe de l'Aiguillon.

Le 14 septembre, une restitution a été faite aux acteurs cynégétiques qui ont été partenaire de l'action du LIFE visant à étudier la zone fonctionnelle marais poitevin pour les anatidés.

MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	1 j	RNN	Fct

Un seul article scientifique a été publié cette année concernant les données GPS de Barge à queue noire (thèse de Clément Jourdan, LIENSs) : Combination of marine and artificial freshwater habitats provides wintering Black-tailed Godwits with landscape supplementation. Clément Jourdan, Jérôme Fort, Frédéric Robin, David Pinaud, Philippe Delaporte, Didier Desmots, Alain Gentric, Paméla Lagrange, Julien Gernigon, Loïc Jomat, Pierre Rousseau & Pierrick Bocher 2022. Wader study 1219(2).

MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps	Qui	Coût

1	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22			réalisé		
											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

Aucun article n'a été rédigé depuis la fin du programme LIFE

MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	4 j / an	0 j	RNN	Fct

Action LIFE

Ce travail est repris dans les opérations CS10, CS11 et CS12. Pas d'action supplémentaire réalisée en 2022.

MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	5 j	RNN	Fct

Cette opération intègre la participation du personnel de la RNN aux réunions annuelles de préparation et de rendu. Régis Gallais et Jean-Pierre ont participé aux réunions et Pamela Lagrange a participé aux réflexions concernant les protocoles de différents suivis. Les données réserves sont partagées dans le cadre de l'OPN.

MS43 – Participer à l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral de Réserves Naturelles de France															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

La participation de l'équipe de la réserve naturelle à cet observatoire se fait sur plusieurs niveaux (voir également MS36) :

- Participation aux comptages mensuels des limicoles. La transmission des données n'est plus effective, elle passe désormais par des exports centralisés pour toutes les RN LPO à partir de la base de données Géonature (convention LPO/RNF en cours d'élaboration).
- Participation au protocole « Habitats benthiques intertidaux » par la réalisation de prélèvement annuel de sédiments sur 5 points de la réserve naturelle ainsi que le traitement de ceux-ci par une prestation auprès de Jérôme Jourde, benthologue.
- Jean-Pierre Guéret et Pamela Lagrange sont animateur respectivement des ateliers prés salés – ichtyofaune et habitats sédimentaires intertidaux – macrofaune benthique de RNF et ont rejoint *de facto* le COPIL de l'OPNL. Régis Gallais est quant à lui membre de ce COPIL.

MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis plusieurs années (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Aucun traitement n'est mis en œuvre sur la réserve naturelle.

MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2															

											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct
<p>Il est nécessaire de délimiter le Domaine Public Maritime à certains endroits où cela n'a pas été réalisé afin de clarifier les limites de la RN et les usages qui peuvent en découler. Cette action n'a pas été mise en œuvre sur la période du présent rapport d'activité. Des réflexions sont en cours et feront l'objet d'une action du futur plan de gestion.</p>															

2. *Prestation d'accueil et d'animation (PA, CC)*

PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	8 j / an	31 j	RNN	Fct

La Chargée de mission Education à l'environnement a programmé 8 animations grand public intitulées « La Baie au fil des saisons » entre novembre 2021 et août 2022. Une seule a dû être annulée en raison de la canicule le 18 juin 2022. Le public, principalement local, a répondu présent, chaque sortie étant complète ou presque (15 personnes). Au total, 98 personnes ont participé à ces 7 animations.

En plus du programme propre à la réserve, d'autres animations grand public ont été programmées :

- au Communal de Lairoux, pour l'association Les Rouches, le samedi 12 mars pour 35 participants
- dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal de la commune nouvelle l'Aiguillon-la-Presqu'île :
 - o Soirée de lancement de l'ABC : vendredi 4 mars 2022 pour 30 personnes + 7 étudiants en BTS
 - o Animation « Oiseaux de l'estuaire du Lay et de la Pointe de l'Aiguillon » : le mercredi 1^{er} juillet pour 14 personnes
 - o Animation « Laisse de mer et Land'art » : les mercredis 20 juillet et 3 août en binôme avec une autre animatrice/artiste, Claire Blet-Charaudeau. Du fait du faible nombre d'inscrits, Claire a assuré seule ces animations.
 - o Animation « Botanique en Baie de l'Aiguillon » : programmée le jeudi 6 octobre 2022.

De plus, 8 visites de la réserve voisine de la Pointe d'Arçay ont été assurées par le conservateur OFB et l'animatrice de la réserve : une pour 3 animateurs du Centre de mer de la Tranche-sur-Mer, une pour 12 agents d'accueil des Offices de tourisme Sud Vendée Littoral Tourisme et les 6 animations grand public programmées chaque été, en collaboration avec un agent de l'Office National des Forêts (co-gestionnaire du site avec l'OFB). Ces animations estivales ont accueilli environ 235 personnes, principalement des touristes mais également des résidents locaux.

Pour la première fois, un événement grand public a été organisé en collaboration avec les autres réserves naturelles gérées ou co-gérées par la LPO et l'OFB, à savoir la RNN de la Belle Henriette, la RNN « Michel Brosselin » de Saint-Denis-du-Payré et la RNR du Marais de la Vacherie. Il s'agissait des « Portes ouvertes des réserves naturelles du Marais poitevin », qui ont eu lieu le samedi 17 septembre à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Cet événement a rencontré un franc succès, en particulier sur les réserves littorales où beaucoup de personnes s'y promènent déjà habituellement : 150 personnes à la Belle Henriette, 195 personnes en tout sur la Baie de l'Aiguillon avec 137 personnes à la Pointe Saint Clément et 58 personnes à la Pointe de l'Aiguillon, 23 personnes à Saint-Denis-du-Payré et 32 habitants et 4 élus à la Vacherie. En plus des quelques touristes encore présents en cette fin d'été ensoleillée, beaucoup de locaux sont venus échanger avec les membres des équipes (conservateurs, animateurs/trices et gardes techniciens) et ont même visité plusieurs, voire l'ensemble des réserves.

Dans le cadre de ce réseau des 4 RN LPO/OFB du Sud Vendée, un projet pédagogique inter-réserves du Marais poitevin a été rédigé par les 4 animateurs concernés, puis approuvés et partagés par les conservateurs des 4 RN.

De plus, comme l'année précédente, un membre de l'équipe de la réserve a accompagné une sortie en catamaran organisée par la LPO Vendée au niveau de la Pointe d'Arçay et de l'estuaire du Lay le 25 avril 2022 dans le cadre d'un séjour ornitho.

Un total de 619 personnes ont été sensibilisées par l'équipe de la réserve dans le cadre des animations grand public.

PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	40 j	RNN	Fct

Pour développer l'animation auprès des écoles locales, la Chargée de mission Education à l'environnement a choisi 3 communes parmi les 9 limitrophes de la réserve, pour leur proposer un programme d'animations, alternant sorties sur le terrain et interventions en classe, pour 2 à 3 classes par école. Les thématiques traitées et les outils pédagogiques utilisés étaient adaptés aux différents niveaux et en lien avec le programme scolaire. Pour cette première année, il s'agissait des écoles de :

- Charron :

- CM2 (21 élèves), Yann Juin : 4 séances, entre le 19 novembre 2021 et le 31 mars 2022
- CP (19 élèves), Catherine Pautrat : 2 séances, le 23 novembre 2021 et le 11 janvier 2022
- CE1 (23 élèves), Cécile Bernard : 2 séances, le 22 novembre 2021 et le 11 janvier 2022

Les sorties ont eu lieu à la Marina et au Port du Pavé.

- L'Aiguillon-la-Presqu'île :

- PS/MS (26 élèves), Emilie Soenen : 1 sortie le 22 mars 2022
- GS/CP (24 élèves), Patricia Def : 4 séances, entre le 30 novembre 2021 et le 16 mai 2022

Les sorties ont eu lieu à la Pointe de l'Aiguillon.

- Champagné-les-Marais :

- CM1/CM2 (21 élèves), Katell Auray : 4 séances, entre le 6 mai et le 7 juin 2022
- CE1 (22 élèves), Laure Marais : 2 séances, le 12 mai et le 9 juin 2022
- CE2/CM1 (20 élèves), Sarah Mourin : 2 séances, le 12 mai et le 9 juin 2022

Les sorties ont eu lieu à la Prée Mizottière pour toutes les classes, qui sont venues à pied (pour les CE1 et CE2/CM1 avec l'aller ou le retour en bus) ou à vélo (pour les CM1/CM2) pour diminuer les frais de transport. Les CM1/CM2 ont fait leur deuxième sortie à la Pointe de l'Aiguillon, également en vélo.

En plus de ces interventions proposées aux écoles, la réserve a également été sollicitée par d'autres écoles dans le cadre de l'Appel à projets du Parc naturel régional du Marais poitevin, en tant que membre du RENET :

- Sainte-Radégonde-des-Noyers :

- CE1/CE2 (12 élèves), Sophie Lapprand
- CE2/CM1 (17 élèves), Laetitia David

Ces 2 classes ont été regroupées pour les 2 sorties, une à la Pointe Saint Clément le 25 novembre 2021 et une à la Prée Mizottière le 24 mars 2022. Chaque classe a eu droit à une animation en salle autour du jeu EquilibreS (créé par le RENET) le 5 mai 2022.

- Le Langon : CE2/CM1/CM2 (33 élèves, de 2 classes regroupées), Jean-Jacques Bobin : le 4 mars 2022 pour une intervention en classe en binôme avec Christophe Gillet du Service départemental 85 de l'OFB, puis une sortie à la Pointe Saint Clément.

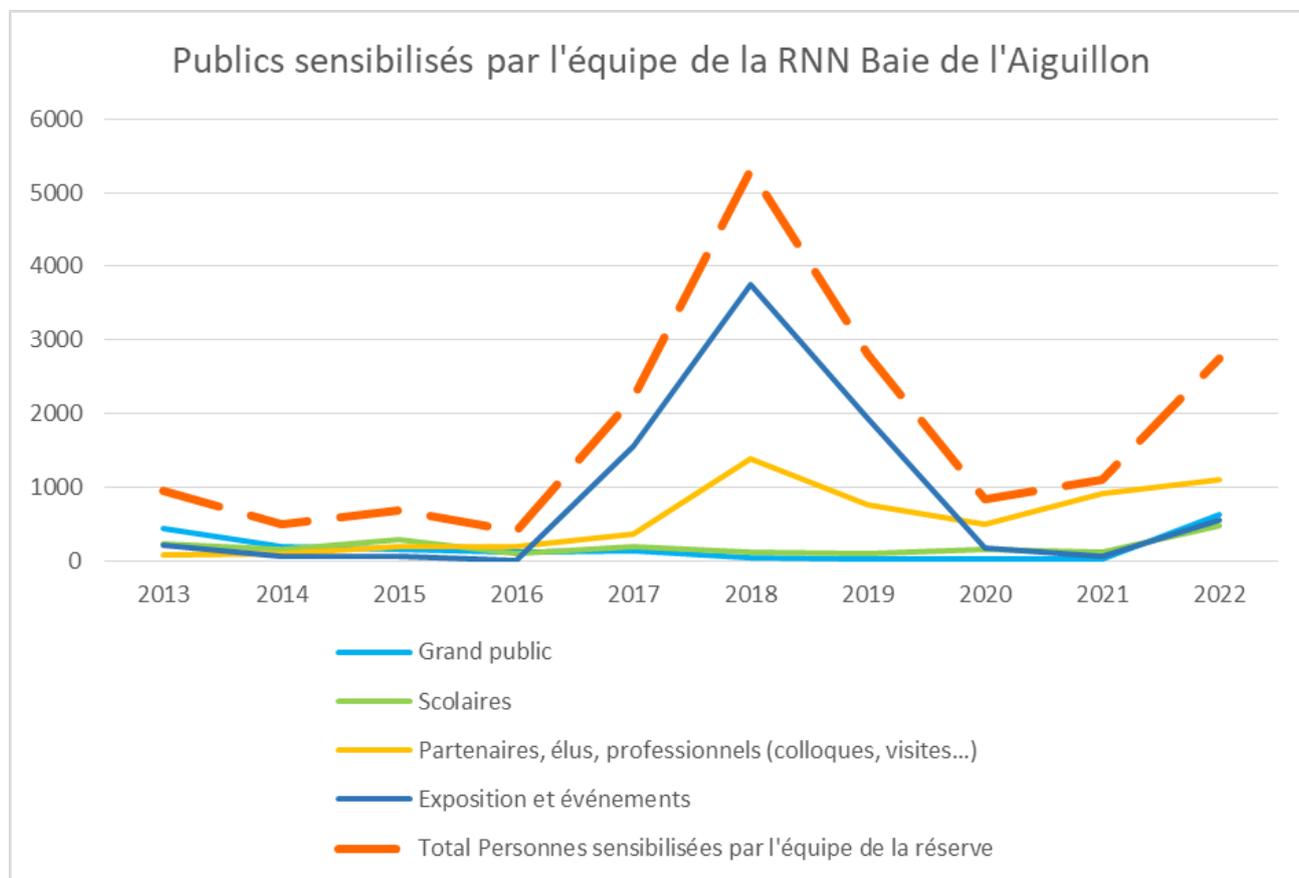
- L'enseignant et directeur de l'école de Charron a choisi d'intégrer nos 4 interventions à cet appel à projets.

Par ailleurs, le conservateur LPO est intervenu auprès d'environ 80 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège du Golfe des Pictons à l'Île d'Elle pour leur présenter son métier, le 29 mars 2022.

Au total, ce sont **318 élèves de primaire et de collègue** qui ont bénéficié de 1 à 4 séances au cours de l'année scolaire.

Le développement de l'animation auprès des scolaires et du grand public est visible dans le graphique suivant, montrant l'évolution du nombre de personnes sensibilisées par l'équipe de la réserve sur l'ensemble de la période du plan de gestion 2013-2022.

Le nombre important d'autres publics sensibilisés sur la période 2016-2022 correspond aux actions du LIFE Baie de l'Aiguillon : colloques, séminaires, expositions, dédicaces du livre...



PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 7 animations à destination d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement, **pour un total de 161 élèves et étudiants sensibilisés**. Ces interventions cherchent à répondre au mieux aux situations auxquelles seront confrontés ces futurs professionnels dans le cadre de leurs missions, tout en présentant les atouts et les enjeux d'une Réserve naturelle nationale.

Date	Classe	Nbre d'élèves	Lieu de la sortie
06/10/21	BPJEPS Char à voile	8	Plage Arçay
30/11/21	Master 2 Gestion Littoral, La Rochelle	25	Pte St Clément, Port du Pavé, Prée Mizottière
10/03/22	BTS Production Animale de Melle	20	Prée Mizottière
24/03/22	2nde Lycée Nature de La Roche sur Yon	29	La Bosse, Puyravault
10/05/22	2nde Lycée Nature de La Roche sur Yon	29	Arçay
16/06/22	Master 2 Polytech Tours	29	Pointe de l'Aiguillon
27/09/22	Master 1 Ecole de paysage de Versailles	50	Prée Mizottière

CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve assure l'entretien et le remplacement des panneaux délimitant la réserve naturelle, (vandalisme, tempête, usure). Le panneau pédagogique sur les limicoles a été réinstallé à la Pointe Saint Clément le 13 janvier 2022. Des autocollants ont été ajoutés sur les différents panneaux de sensibilisation pour mettre à jour les logos, celui de l'OFB à la place de l'ONCFS notamment, mais certains ont déjà été décollés.

CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	15 j	RNN	Fct

Action LIFE

Cette action est réalisée.

L'adresse du site de la réserve naturelle : <http://www.reserve-baie-aiguillon.fr/> (8 873 sessions et 33 815 pages vues du 01/10/2021 au 31/09/2022)

L'adresse du site Life <http://life.reserve-baie-aiguillon.fr> (5 198 sessions et 17 285 pages vues du 01/10/2021 au 31/09/2022)

La page Facebook du Life <https://www.facebook.com/lifebaieaiguillon> (1377 abonnés)

La page Facebook de la Réserve, créé le 26 août 2022 <https://www.facebook.com/rnn.baie.aiguillon>

Une refonte du site internet de la réserve est prévue pour la fin d'année 2022 / début 2023. Suite à la fin du programme Life, une page Facebook de la réserve a été créée afin de communiquer sur nos actualités.<

CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	10 j	RNN	Fct

Action LIFE

La stratégie de communication s'est mise en place à travers le programme LIFE avec notamment :

- Mise à disposition d'informations via le site internet et le Facebook (objectifs et résultats par action, lettres d'informations, documents de presse, photos, vidéos),
- Davantage de communication sur les animations réalisées sur la réserve,
- Réalisation de lettres d'information relatives aux différentes actions du LIFE,
- L'exposition « Poses en baie de l'Aiguillon » mise à disposition gratuitement depuis 2017,
- Conférences, colloques, soirée de présentation...
- Conférences de presse,
- Carnet de terrain pédagogique,
- Posters

- Plaquettes et autres outils de communication avant la fin du LIFE (juin 2022).

Un plan de communication va être réfléchi afin de mieux communiquer et de nous coordonner avec les autres

réserves du Sud Vendée.

CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public

Priorité 2	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
												Annuelle	5 j / an	45 j	RNN	Fct

Action LIFE

Le programme LIFE intègre un volet important de vulgarisation auprès du grand public.

L'exposition « Poses en baie de l'Aiguillon » était au Forum des Pertuis pendant le colloque de restitution du projet le 6 avril 2022, ainsi que dans le hall de la mairie de l'Aiguillon-la-Presqu'île du 4 juillet au 26 août 2022.

A ce jour, neuf lettres d'informations ont été publiées sur le site internet du LIFE.

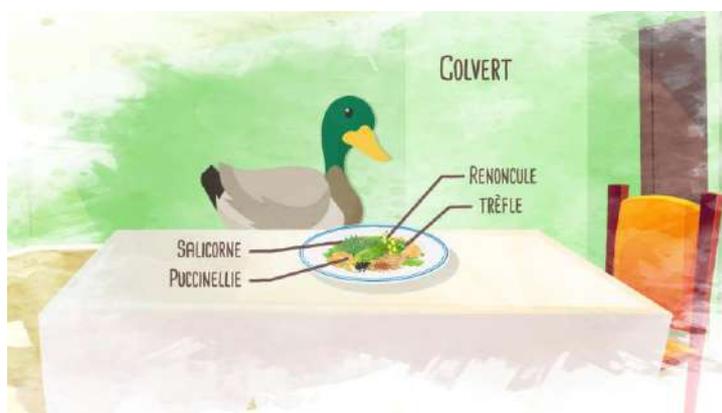
10 posters scientifiques, dont 4 finalisés début 2022, ont été conçus afin d'être utilisés comme supports lors de séminaires ou de colloques.

A ce jour, quatre infographies ont été réalisées, dont 1 portant sur l'écologie des canards, produite en mars 2022 :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/videotheque/>

Le carnet de découverte sur la baie de l'Aiguillon a été utilisé comme support pédagogique lors d'animations grand public et d'animations scolaires.

Le personnel de la réserve naturelle s'est impliqué dans la création de ces différents outils.



Infographie « L'écologie du canard poitevin, Mekesseksa ? »

Plan de relance : création d'outils de communication et de sensibilisation

Dans le cadre du Plan de relance de l'Etat, la réserve s'est équipée de nouveaux outils de communication et de sensibilisation :

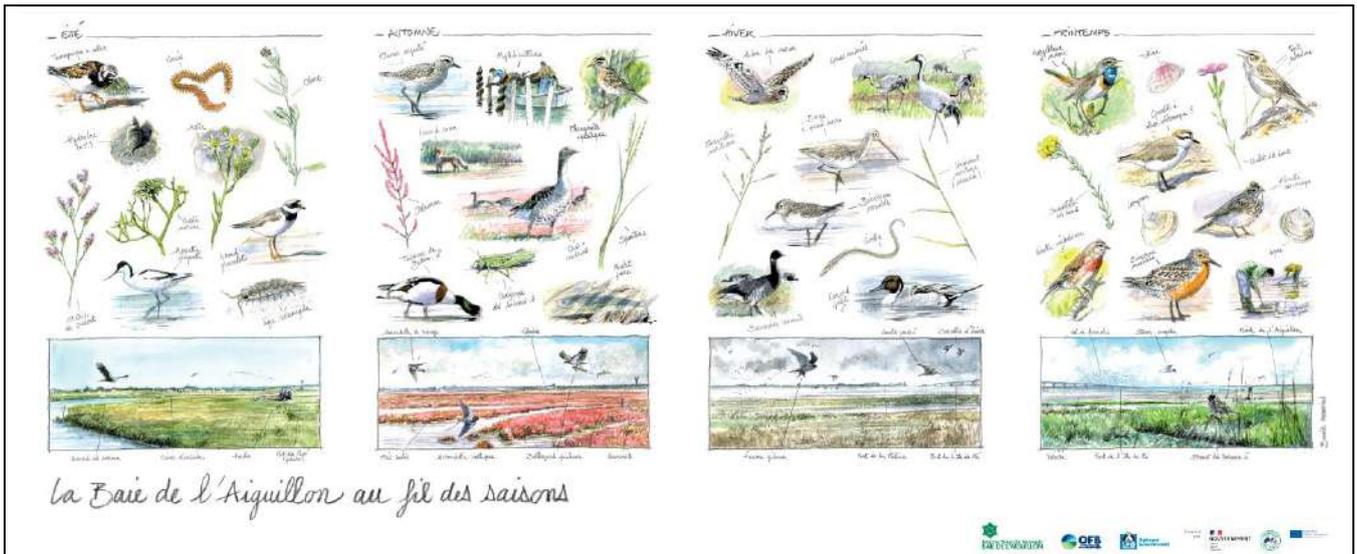
- une carte « Où observer les oiseaux autour de la Baie de l'Aiguillon ? ». Cet outil a été conçu en collaboration avec les 4 réserves naturelles co-gérées par la LPO et l'OFB (pour les nationales), la LPO Vendée, la LPO Poitou-Charentes antenne Charente-Maritime, ainsi que la RNR du Poiré-sur-Velluire.



- des kakémons présentant le réseau EEDD des 4 réserves du Sud Vendée, ainsi que chacune des 4 réserves, pour un total de 8 kakémons (4 du réseau et 4 des RN)



- un poster « La Baie de l'Aiguillon au fil des saisons », qui servira également d'outil pédagogique.



- 5 marionnettes d'oiseaux et une maquette pré salé-vasière, comme outil pédagogique pour parler du régime alimentaire des limicoles et canards en fonction de la taille et de la forme de leur bec. Cet outil est plus à destination des scolaires mais fonctionne également avec le grand public.



CC5 – Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN																
Priorité 3	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
												Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

Un schéma d'intentions paysagères est en cours de réalisation par le paysagiste concepteur du Conservatoire du littoral, prenant en compte l'ensemble du pourtour de la réserve. Ce schéma s'insère dans des projets similaires du Conservatoire sur les Pointes de l'Aiguillon et Saint-Clément. Ce travail a été financé dans le cadre du Plan de relance. Il vise à proposer des aménagements et des cheminements pour faciliter

l'observation des richesses naturelles ou patrimoniales par le public, tout en préservant la tranquillité des espèces et des milieux.

Une réflexion est en cours pour la création d'un point d'accueil au bord de la piste cyclable au niveau de la prée mizottière. Cette démarche est portée par la communauté de commune Sud Vendée Littoral en lien avec le CEL.

Par ailleurs une réflexion est en cours côté 17 pour envisager le prolongement de la piste cyclable jusqu'au Pont du Brault avec l'aménagement potentiel de points d'observation en lien avec les zones d'emprunt de matériaux pour les digues secondes. Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année avec le CD17 et le CEL.

CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais poitevin)

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

La Réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon est membre du RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire du Marais poitevin) dont l'objectif est de valoriser et promouvoir les pratiques d'éducation à l'environnement en Marais poitevin, notamment au travers d'une charte.

Peu de temps après l'arrivée de la Chargée de mission Education à l'environnement, la réserve a accueilli les Rencontres RENET, les 15 et 16 novembre 2021, l'occasion de former tous les animateurs présents à l'utilisation du nouvel outil EquilibreS créé par 3 membres du réseau pour sensibiliser au changement climatique.

CC7 – Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1	RNN	Fct

Le projet pédagogique commun aux RNs du Marais Poitevin cogérées par la LPO, les outils de communication créés et les animations réalisées contribuent à la vie du pôle.

CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Le programme d'animations grand public « La Baie au fil des saisons » est diffusé via les Offices de tourisme Sud Vendée Littoral Tourisme et la Maison de la Baie du Marais poitevin. Pour formaliser les choses, une convention a été à nouveau signée avec la SVL Sud Vendée Littoral Tourisme pour préciser les engagements de chaque partie : modalités d'inscription, outils de communication...

3. *Prestation de conseils, études et ingénierie (EI)*

E11 – Suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

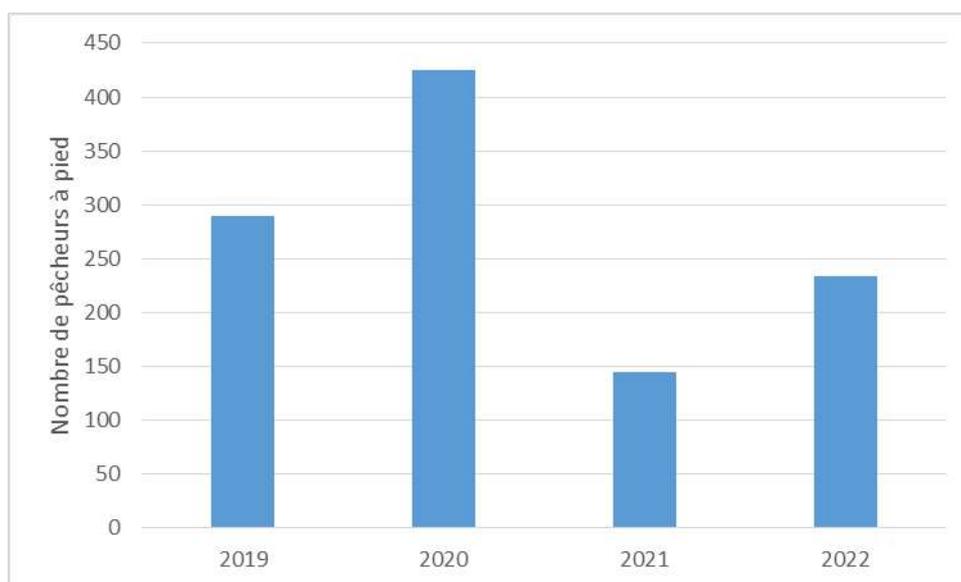
Le suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire en Marais poitevin et Basses Vallées Angevines a été réalisé en 2017 et 2018 et n'a pas été reconduit depuis. Ce suivi est réalisé par la LPO 49 et 85, la Fédération de Chasse 85 et 49 et l'OFB dans le cadre du plan d'action Barge à queue noire.

4. Surveillance du territoire et police de l'environnement (SP)

SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	1 j	RNN/EXT	Fct

La Pointe de l'Aiguillon contribue également à alimenter le comptage national des pêcheurs à pied (grande marée du mois d'Aout), coordonné par le Groupe Associatif Estuaire en Pays de la Loire. Le nombre de pêcheurs à pied comptabilisés en 2022 est supérieur à celui de 2021 mais reste inférieur aux années précédentes.



Nombre de pêcheurs à pied instantanément recensés sur la Pointe de l'Aiguillon lors de la grande marée d'Août de 2019 à 2022.

SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	12 j	RNN/EXT	Fct

Les activités maritimes (pêche, circulation en bateau) sont autorisées dans le cadre de l'application des décrets de la Réserve Naturelle. Néanmoins, des arrêtés préfectoraux complémentaires peuvent être mis en place en application des décrets des réserves naturelles.

Aussi, une activité comme la pêche à la civelle, à l'égard des menaces sur l'Anguille d'Europe, au dérangement généré sur les zones d'alimentation et les reposoirs de l'avifaune mériterait d'être évaluée et, si besoin, d'être réglementée au sein du périmètre de la réserve naturelle et notamment des canaux secondaires.

Dans le même sens, le dérangement occasionné durant la période d'accueil de l'avifaune (aout – mai) par la pose des filets sur l'estran (zone d'alimentation) est notable. De plus, la réglementation de la pêche au filet calé est différente d'un département à l'autre. L'arrêté préfectoral 17 encadrant cette activité a été revue en 2020. Conformément aux éléments présentés lors des comités consultatifs de 2019, 2020, la réserve a sollicité un avis du conseil scientifique sur cette pratique. Celui-ci s'est prononcé le 16 avril 2020 contre cette pratique pour les pêcheurs non professionnels.

Les échanges avec les DDTM 17 et 85 amène la réserve à devoir proposer une note argumentée, notamment sur le volet dérangement lié à cette pratique.

SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	30 j / an	15 j	RNN/EXT	Fct

En 2021 et 2022, les infractions / constatation les plus récurrentes sur la réserve ont de nouveau été constatées :

- Infraction à la réglementation pied à pied avec 7 jours de contrôles spécifiques et 11 procédures réalisées dans le cadre de la procédure de PV simplifié validée par le procureur de la Roche sur Yon et depuis par le procureur des Sables d'Olonne.
- La présence de chiens dans la réserve naturelle est concentrée à la pointe Saint Clément, Pointe de l'Aiguillon, et secteur de la bosse (1 procédure en cours) ;
- La circulation de véhicules à moteur, des traces de quad et de motos ont été repérés sur le secteur de Charron et sur les digues de Champagné-les-Marais ;
- L'utilisation de drone n'est pas sans poser des problèmes de dérangement de l'avifaune. Il est rappelé que dans les réserves naturelles nationales, le survol est interdit à moins de 300 mètres. Ces engins, hors dérogation sont donc interdits dans la réserve naturelle.
- Plusieurs constatations de survol dans la zone des 300 mètres ont été relevées. Aucune procédure n'a été engagée ;
- Une action de chasse dans la réserve, à la Pointe de l'Aiguillon, a été relevée. Un rappel à la loi a été réalisé (problème de limite cartographique de la réserve) ;
- Un carrelet est en cours de construction sur la commune d'Esnandes. Un avis du comité consultatif aurait dû être demandé. Procédure en cours.
- Les missions police de pêche à la civelle ont été poursuivies lors de la saison 2021/2022 en partenariat avec la Gendarmerie maritime et l'OFB (BMI et SD85). 4 missions ont été effectuées entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril dans le périmètre de la réserve naturelle. Le braconnage autour des écluses semble avoir été relativement limité de décembre à mars.
- Un contrôle de carénage a été réalisé par la DDTM 17 et le PNM sur les communes de Charron, Esnandes et Marsilly.
- 2 infractions de pêche aux filets fixes ont été verbalisées sur la période sur le secteur vendéen.

Ces missions s'intègrent dans le cadre du plan de contrôle coordonné par les DDTMs.

Les surveillances civiles ont été mises en place et n'ont pas permis de constaté d'infractions. L'arrivée au sein de l'équipe de l'inspecteur de l'environnement Christophe Gillette va permet la mise en place d'une surveillance adaptées aux enjeux et à rendre plus opérationnel les collaborations avec les autres services de police en charge de nos thématiques.

SP4 – Coordonner les différents services de l'OFB

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

La coordination des services de l'OFB est assurée par Régis Gallais, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle. Ce travail a surtout été nécessaire pour la réalisation des missions de police civile dans le périmètre de la réserve naturelle.

SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

Un certain nombre d'opération de contrôle des chasseurs de gibiers d'eau avec les différents services de l'OFB est régulièrement réalisé. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la réserve naturelle et du respect de la réglementation liée à la chasse en bordure d'un espace protégé (tir en direction de la réserve).

SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	10 j	RNN	Fct

La réserve a été contacté dans le cadre de projets de réhabilitation de portion de digues premières impliquant le SMVSA et le SMLB. Des dossiers d'autorisations sont en cours de réalisation avec une phase de travaux prévus par le SMVSA au cours de l'année 2023.

Une notice de gestion est en cours de finalisation avec le SMVSA visant à conventionner sur la gestion des zones d'emprunts à proximité immédiates du site et comprises dans des mesures d'accompagnement des travaux.

Le canal de la Sartière, hors réserve côté 17, a été curé en septembre 2021 et le canal de la chaudière (150 m entre la RD105 et l'écluse à la mer e la chaudière a été curé en octobre 2022.



Curage du fossé de la chaudière avant et après travaux

La réserve a été sollicitée début octobre pour donner un avis sur le projet de réhabilitation du corps de garde à Charron, ainsi que le renouvellement de l'autorisation de baccage du Curé.

Un ponton de mouillage pour le bac dévaseur du SMVSA a été créé dans la réserve à la Pointe aux herbes.



Ponton d'amarrage du Bac dévaseur à la Pointe aux Herbes (Triaize)

SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Le décret n°83-228 du 22 mars 1983 modifié par le décret n°1349-2009 du 29 octobre 2009 fixe le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines. Il prévoit que l'obtention de concessions de cultures marines est soumise à minima à enquête administrative et que quand cela concerne une réserve naturelle, l'organe de gestion de celle-ci est consulté. De plus, les gestionnaires de RN sont invités à participer aux commissions cultures marines.

A ce titre, la réserve naturelle est consultée par les DDTM de Charente-Maritime et Vendée au titre des enquêtes administratives et les commissions « cultures marines ».

Une sortie en mer a été organisée avec la DML Vendée en septembre 2021 pour une vérification des AOT.

SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 repose sur un système de listes d'activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000. Ces listes énumèrent les "documents de planification, programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'installation, de manifestations ou d'interventions dans le milieu naturel" soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Il existe une liste nationale et des listes locales d'activités encadrées.

Les gestionnaires ont été sollicités cette année par les services de l'Etat sur les projets de réfection des digues premières (Prée mizottière et Vircourt) de la baie.

SP9 – Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN/OFB	Fct

Une politique pénale a été mise en place cette année avec le parquet de Vendée sur la pêche à pied. Ce travail est à poursuivre sur d'autres thématiques et à mettre en place côté 17.

Un contact doit être pris avec le procureur des Sables d'Olonne qui est en charge de la partie de la réserve se situant sur la nouvelle commune de l'Aiguillon la presqu'île.

SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	2 j	RNN	Fct

La réserve est informée de la mise en œuvre des plans de contrôle et est régulièrement sollicité pour faire remonter des besoins. Aucune participation aux réunions cette année. La prise en compte des besoins et remontées d'informations concernant la réserve à cette instance se fait via le chef des SD85 et 17.

5. *Intervention sur le patrimoine naturel (IP, CI)*

C11 – Entretenir les passages agricoles et voie d'accès

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct

Un passage a été restauré au printemps 2022 sur les prés salés de Champagné les marais.

C12 – Gérer le balisage réglementaire de la RN

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	3 j	RNN	Fct

Cette année, le panneau réglementaire de la Pointe de l'Aiguillon a été remis en place et retiré pour la période hivernale pour être positionné à l'extérieur de la réserve dans une zone abritée des tempêtes hivernales. Plusieurs des panneaux anciens ou dégradés ont été changés au cours de l'année.



IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	30 j	RNN	Fct

Action LIFE

Dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon, une expérimentation de retrait de gisements d'huîtres sauvages sur les anciennes concessions conchylicoles a eu lieu sur 3 secteurs de la baie de l'Aiguillon. Trois phases de chantier hivernales ont eu lieu entre septembre 2019 et novembre 2021 et ont permis de travailler sur 158 marées et de restaurer environ 118 hectares de vasière correspondant à environ 42 000m³. La vitesse d'avancement de la deuxième machine utilisée, une barge flottante munie d'un broyeur frontal, s'est avérée deux fois plus élevée que celle de la première machine et le coût associé de retrait des structures conchylicoles et des gisements d'huîtres plus faible. 34 tonnes de ferraille ont été ramenées à terre afin d'être recyclées.

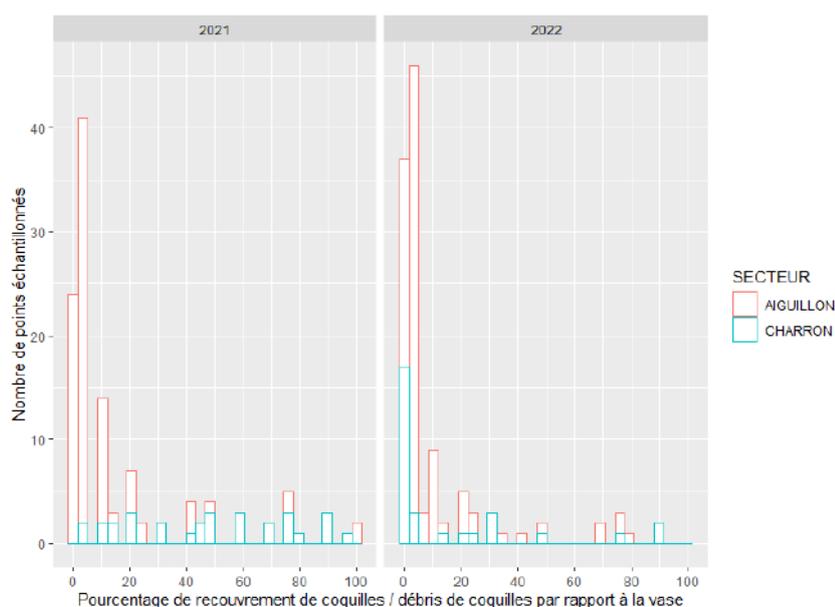
Une vidéo technique présente la mise en œuvre des travaux expérimentaux de restauration de vasières :

<https://vimeo.com/497269277> .



Barge flottante procédant au retrait d'anciennes structures conchylicoles et d'huîtres japonaises sur les vasières de Charron.

Afin de vérifier la recolonisation ou non de l'huître sur les zones restaurées, un suivi est réalisé depuis 2021 en fin d'été. Des transects de 300 m avec des points de suivi tous les 10 mètres sont réalisés. Le pourcentage de recouvrement de coquilles par rapport à la vase est noté, et des débris de coquilles sont ramenés afin de vérifier la présence ou non de larves d'huîtres sur ces débris. Moins de débris de coquilles ont été retrouvés sur le secteur de Charrons comparé à 2021. Sur ce même secteur, moins de naissain a été observé (57% points de suivi vs 100% en 2021). A la Pointe de l'Aiguillon, du naissain a été retrouvé sur seulement 2 points de suivi. Peu de larves d'un an et de plus d'un an ont été retrouvées.



Une opération de nettoyage du bord de Sèvre niortaise a débuté en septembre 2022 dans le cadre d'un financement « Plan de relance ». Ces travaux consistent à retirer à l'aide d'un engin de chantier d'anciennes

structures conchylicoles en bord de Sèvre ainsi que des pneus tombés dans le lit de la Sèvre. Ils sont réalisés par l'entreprise SAS CTAT.



Retrait de pneus tombés dans le lit de la Sèvre en septembre 2022 par l'entreprise SAS CTAT.

IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

Des problématiques informatiques (2 mois sans accès au serveur) ne nous a pas permis de finaliser les cartes de zones fauchées en 2022 (analyses de clichés aériens drone). L'analyse sera faite dès que possible. Intuitivement la surface fauchée en 2022 doit être légèrement supérieure à 2021 (107 ha). Les faibles précipitations printanières et les fortes températures ont engendré un faible rendement cette année.

Le travail engagé depuis deux années avec les DDTM 17 et 85, l'EPMP, les chambres d'agriculture 17 et 85 afin de faire évoluer l'exploitation des mizottes (fragilité juridique et besoin d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux) se poursuit. Une demande d'expertise juridique a été sollicité par les préfets de Vendée et de Charente-Maritime, auprès du ministère de l'agriculture afin d'envisager un retrait des aides agricoles des parcelles de la réserve sans impacter les éleveurs.

2022 est la dernière année de validité de l'AOT permettant la pratique de la fauche. De nouvelles demandes vont être faites par la réserve auxquelles seront annexés la nouvelle charte visant à cadrer cette pratique en accord avec les objectifs de conservation de la réserve.

Dans l'objectif de pouvoir diminuer la surface de fauche et pouvoir mettre certaines parcelles dégradées sans trop impacter les besoins fourrager de certains éleveurs. Il a été décidé de conditionner l'accès aux parcelles aux exploitants justifiant d'une dominante d'élevage.

IP3 – Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	4 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve a participé à un chantier de retrait de rejets de peupliers sur la Pointe de l'Aiguillon le 23 août 2022. Une centaine de peupliers ont été enlevés au niveau de l'ancien camping.



Arrachage de peupliers

IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons,...)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	12 j	RNN	Fct

L'association Aligatore a effectué un ramassage des déchets sur la digue de Charron et de la Prée Mizottière les 21 et 22 mars 2022. Louis Marsaud, en service civique à l'époque, a participé au ramassage.

IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Le personnel de la réserve a participé à différentes réunions sur le sujet. La réserve a formulé des propositions de complément d'aménagement sur le projet d'équipement des vannes du Curé porté par le Syrma (projet en cours).

IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3j/an	0j	RNN	Fct

Non réalisé

IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	10 j	RNN	Fct

Action LIFE

Dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon, des mesures de renforcement des aménagements de canalisation du public, afin de préserver les habitats dunaires du piétinement et fixer le sable ont eu lieu.

Cette année, une opération de broyage de rejets de peupliers a eu lieu en août 2022 (travaux portés par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin).



Réparation de ganivelles sur la Pointe de l'Aiguillon

Des travaux réguliers de réparation de ganivelles et de fil lisses sont réalisés.

IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon

Priorité 1	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
												été	15 j / an	10 j	RNN	Fct

Le secteur de bassin situé sur Champagné les Marais a bénéficié d'aménagements pour favoriser la reproduction des limicoles (îlots). Les bassins se sont envasés et les îlots se sont tassés. Ainsi cette année, malgré des manœuvres de la vanne du pas de Sergent, les îlots n'ont pas pu être dégagés à temps pour l'accueil des limicoles nicheurs. Des travaux vont être engagés lors des prochains travaux de la digue première visant à mieux maîtriser la gestion des niveaux d'eau pour conforter un enjeu de limicoles nicheurs.

Les travaux de réalisation des digues secondes sont en cours sur le secteur VSA. Ainsi, en compensation de ces travaux, une parcelle appartenant au syndicat mixte en bordure de réserve a servi de zone de prélèvement et a été aménagée à vocation environnementale (ci-dessous). Une convention est en cours d'écriture entre la réserve et le SMVSA concernant sa gestion. La première année suite à l'aménagement a permis la reproduction d'avocettes, mouettes et sternes (cf CS9).



Parcelle du syndicat mixte VSA ayant servie de zone de prélèvement pour la création des digues secondes et aménagée à vocation environnementale

IP9– Permettre le nettoyage des chardons

Priorité 2	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
												Annuelle	?	2 j		Fct

Aucun traitement chimique des chardons n'a eu lieu cette année.

Une convention de pâturage a été signée entre un éleveur de Saint Michel en l'Herm, la réserve et le SMBL pour l'entretien de la digue à proximité du petit port de Saint Michel.

Les digues de Champagné-les-Marais, Puyravault, Sainte Radégonde ont été broyées dernière semaine de mars puis fauchées à partir du 15 juin 2022.

Les digues de la partie charentaise ont été broyées autour du 15 mai 2022 pour les pentes et en juillet pour le sommet. Ce broyage en pleine période de nidification a détruit bon nombre de nichées (Gorgebleue à miroir, Bruant des roseaux, Bergeronnette printanière, Cisticole de joncs). Il est impératif de mettre en place un cahier des charges d'entretien prenant en compte les enjeux de biodiversité avec le SILEC.

6. *Connaissance et suivi continu
du patrimoine naturel (CS)*

CS1 – Poursuivre l’inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF

Priorité 2	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
												Annuelle	4 j / an	12j	RNN/EXT	Fct

Ce suivi RNF a été réalisé en octobre 2021. Le suivi a été réalisé sur les 5 stations définies initialement par le protocole (pointe de l’Aiguillon, la Bosse, Charron, Esnandes nord et Esnandes sud) et sur la station périphérique à la RNN sur la Prée Mizottière suite à la dépoldérisation (CEL).

Dans le cadre de l’évaluation du plan de gestion, les données depuis 2014 ont été analysées. Il en ressort que la communauté de la macrofaune benthique est composée de 43 espèces ou taxons déterminés depuis 2010, dont 26 % sont d’intérêt patrimonial (statut INPN : espèce déterminante ZNIEFF) et 9 % ont été introduites. Sur l’ensemble des sites, le nombre d’espèces patrimoniales a subi un léger déclin depuis 6 ans, passant de 23 à 21 espèces patrimoniales (déterminantes ZNIEFF). En parallèle, le nombre d’espèces sans évaluation du statut augmente avec un ordre de grandeur similaire, en passant de 18 à 20 espèces. Globalement, l’abondance de la macrofaune benthique diminue sur la baie, passant de 8132 individus à 6772 sur les 5 stations suivies, soit une diminution d’environ 8 % en 6 ans. Cette double tendance à la baisse (baisse des abondances et baisse du nombre d’espèces patrimoniales) interroge et doit être suivie au vu des liens fonctionnels avec l’avifaune (ressource alimentaire) car à ce jour, aucune explication n’est apportée sur ces évolutions.

Des réflexions sont actuellement portées sur le déplacement des stations de prélèvements et la stratégie d’échantillonnage afin d’être plus représentatif, et à moindre coût, des habitats EUNIS. Face à la canicule estivale de 2022, les cortèges pourraient se trouver modifier à l’automne et impacter la fréquence d’échantillonnage (réduire l’effort ?).



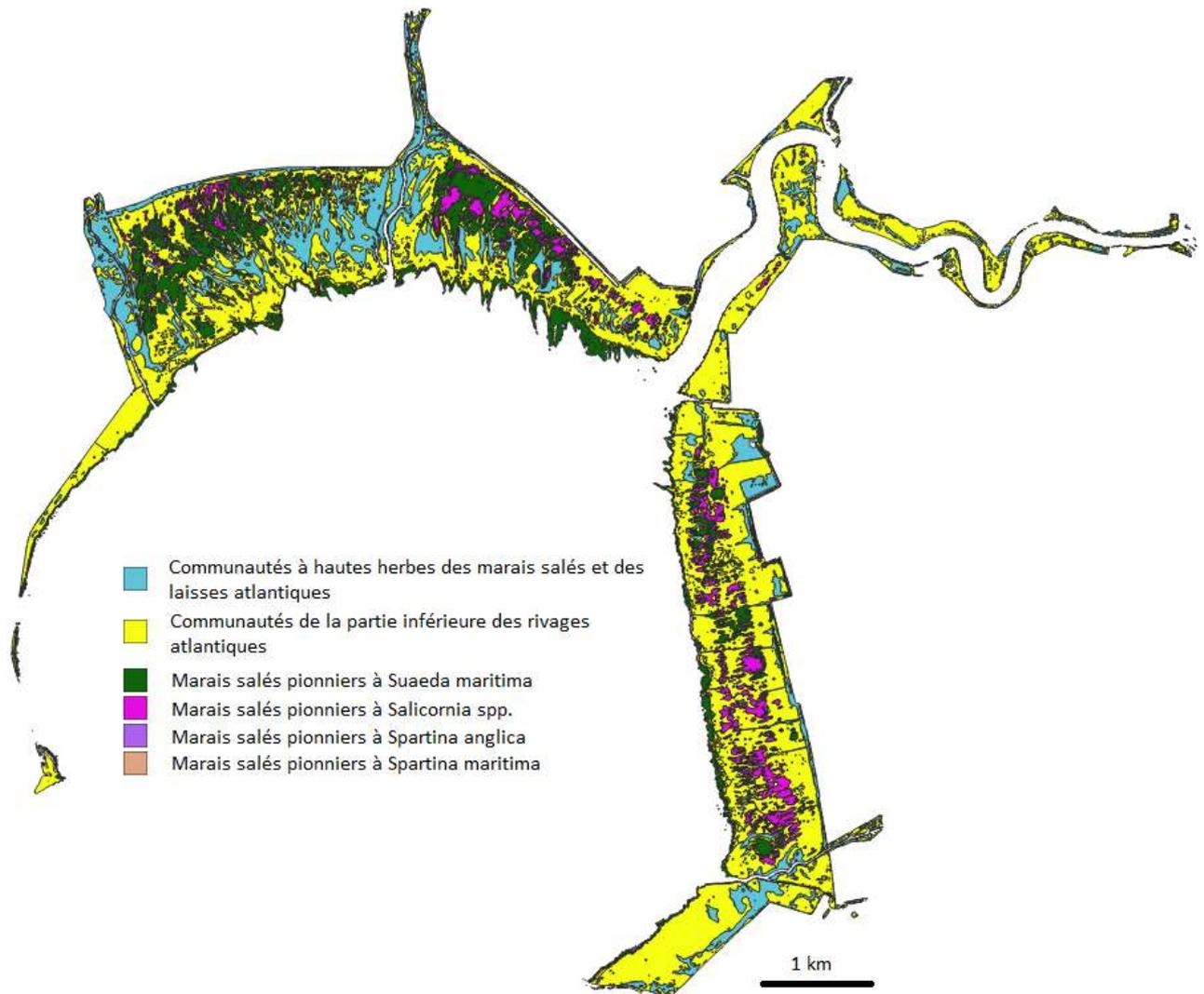
Suivi de la macrofaune benthique sur les vasières d’Esnandes en octobre 2021.

CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps	Qui	Coût

1	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	Ponctuelle	5 j / an	réalisé 2 j	RNN/EXT	Fct

La cartographie du pré salé étant relativement chronophage, elle a été réalisée de manière exhaustive en 2014-2015. Une approche par télédétection à l'échelle du PNM a été réalisée en 2020. Il en résultait un manque de finesse pour une utilisation locale et plusieurs erreurs de classification. La cartographie finale du PNM est finalisée que depuis cet automne. Face à ces différentes méthodes et aux bénéfices apportés, il a été décidé de réaliser la cartographie exhaustive une fois par plan de gestion et de revoir l'évolution des habitats à fine échelle avec un sous échantillonnage. Cette réflexion est en cours.



Cartographie des habitats EUNIS par télédétection (travaux ISEA-PNM EGMP 2022).

CS3 - Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

Tous les ans un référencement cartographique des surfaces agricoles réellement fauchées est réalisé, et ce par drone depuis 2020. Le temps relatif à ce suivi est intégré à l'opération IP2.

CS4 – Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact de la gestion sur la nourricerie de poissons

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Printemps/été	15 j/an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé en 2022.

CS5 - Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN/EXT	Fct

Cette année, un inventaire complémentaire de la flore patrimoniale a été réalisé par Thibault Lefort, botaniste à la LPO afin de mettre à jour la liste d'espèces pour l'écriture du futur plan de gestion.

Le suivi de l'espèce rare *Hornungia procumbens* a été réalisé. L'espèce est présente sur 327 m² en 2022, contre 307 m² en 2021, ce qui marque une stabilité de densité. A noter que la station la plus au nord en 2021 s'est développée en 2022 sur une orientation différente (axe est-ouest en 2022 contre nord-sud en 2021) créant nouveau patch au nord de celle-ci.



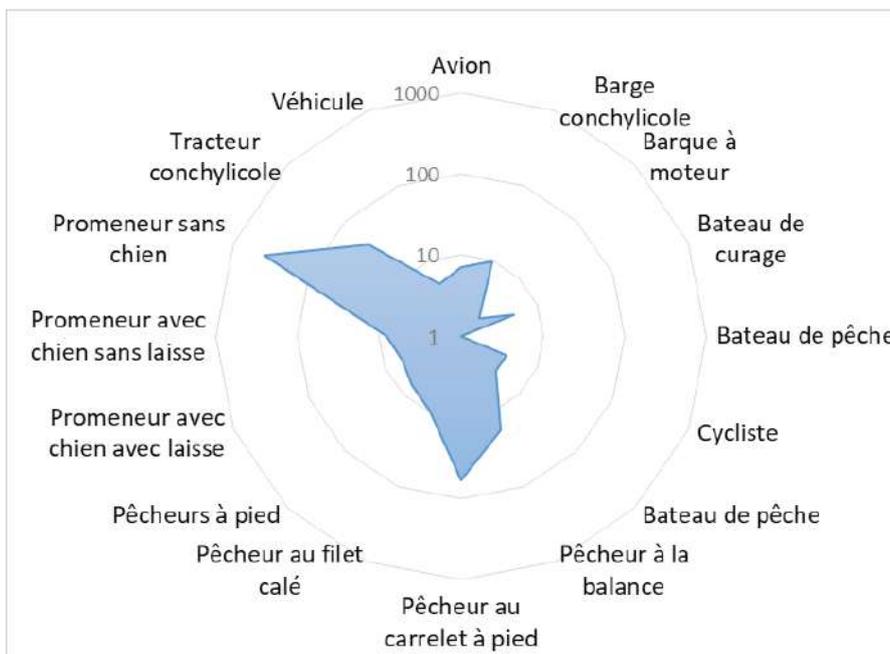
CS6 - Suivre le dérangement des oiseaux d'eau

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	15 j / an	5 j	RNN/EXT	Fct

Un programme de suivi du dérangement des oiseaux d'eau a été lancé par le Parc Marin en lien avec l'OFB.

Le protocole a été reconduit sur l'hiver 2021-2022. Le suivi est réalisé à la Pointe Saint Clément par l'OFB (DRASS-BMI).

Il en ressort d'après les premières sessions de terrain que les activités humaines recensées à la Pointe Saint-Clément dans le cadre du suivi du PNM12 concernent à 71 % des promeneurs sur l'estran, dont moins de 3 % avec des chiens (8 chiens non tenus en laisse, et 6 tenus en laisse), 16 % sont des activités de pêche, dont 20 % de pêche au carrelet à main, un dixième de filets fixes (aussi appelés filet calé), la moitié de carrelet, et seulement 7 activités sur ce secteur concernent la pêche à pied. La pêche professionnelle, dont les quatre cinquièmes des activités sont des trajets en tracteur, représente 8.5 % des activités recensées sur la pointe. Les autres activités restent minoritaires (< 2 %) : trafic aérien de basse altitude, bateau de pêche, action de curage ou véhicule indéterminé sur l'estran.



Nombre et type d'activités humaines recensées sur la Pointe Saint-Clément (suivi du PNM, données en cours d'acquisition).

CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d'eau

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	48 j / an	48 j	RN, ONCFS, FDC85, LPO	Fct/Ext

L'opération CS7 est intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin et alimente l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral de RNF-OFB (volet limicoles) et Wetland International.

L'ensemble des comptages mensuels a pu être maintenu malgré des conditions d'observation difficile (février 2022, épais brouillard). Tous les comptages mensuels sont réalisés par le personnel de la réserve avec l'aide des services départementaux 85 et 17, de l'OFB, de la fédération des chasseurs 85 et de la LPO. Il faut noter que ce comptage est réalisé de manière simultanée avec les autres sites d'importance du Marais poitevin. La synthèse mensuelle pour tous les sites est réalisée par l'équipe de la réserve et est disponible sur le site internet de la réserve.

Les résultats des comptages présentés ci-dessous intègrent l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon, soit les sites de la baie de l'Aiguillon, de la pointe d'Arçay et des acquisitions du Conservatoire du littoral : au Curé et à la Prée Mizottière (ces deux sites étant des reposoirs de marée haute pour de nombreux oiseaux d'eau).

LES ANATIDES

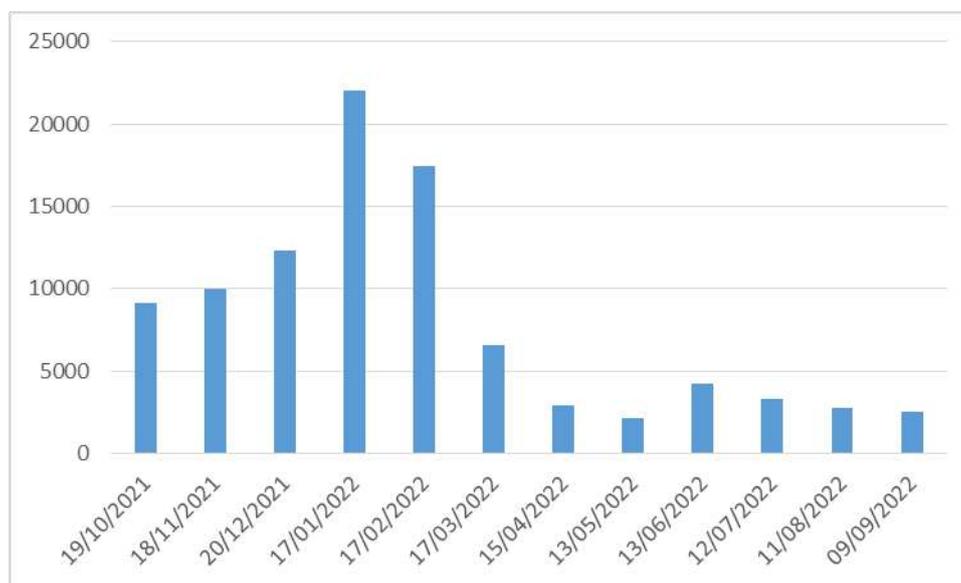


Figure : Evolution mensuelle des effectifs d'anatidés sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs d'anatidés progressent au cours de l'automne pour atteindre près de 22 000 individus en janvier 2022. A partir de mars, les effectifs ont diminué très rapidement pour stabiliser autour de 4000 individus l'été, et ce jusqu'en octobre, date de retour des anatidés sur leur site d'hivernage

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces d'anatidés (Tableau 2). A noter que cette année, 3 de ces espèces n'apparaissent plus dans le top 10 des sites français les plus abondants.

Tableau 2: Espèces d'anatidés d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier de 2018 à 2022.

Comptage mi-janvier	Seuil WI*	Janv-2022	Janv-21	Janv-20	janv-19	janv-18	Rang 2022**
Tadorne de Belon	2500	7434	10178	12847	12944	10511	2
Canard siffleur	14000	697	692	1709	104	3430	>10
Sarcelle d'hiver	5000	1690	1360	2911	2222	2918	>10
Canard colvert	53000	4006	3420	5572	7960	6420	10
Canard pilet	600	1881	2638	1097	890	2783	3
Canard souchet	5200	573	1176	1015	145	154	>10
Oie cendrée	9600	629	978	1250	945	399	8
Bernache cravant	2100	5114	6058	7846	3985	5921	7

* Seuil WI 2018 in Gaudard C., Quaitenne G., Dupuy J. (2018) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2018 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 24, et Annexes pp. 104, Rochefort.

** rang WI 2022 in Moussy, C., Quaitenne, G., Gaudard, C. (2022) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2022 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 16, et Annexes pp. 101, Rochefort.

LES LIMICOLES

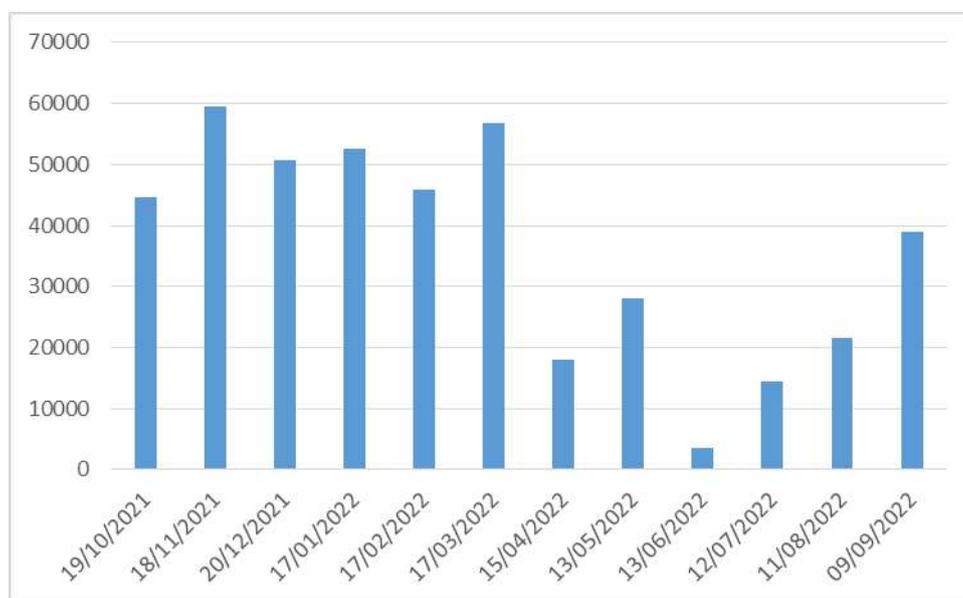


Figure 7 : Evolution mensuelle des effectifs de limicoles sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Contrairement à l'hivernage précédent, les effectifs de limicoles se maintiennent entre octobre 2021 et mars 2022 avec environ 50 000 limicoles sur l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon pour un maximum de 59 000 oiseaux en novembre 2021 et 3500 individus au minimum en juin 2022.

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces de limicoles.

Tableau : Espèces de limicole d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier de 2018 à 2022.

Comptage mi-janvier	Seuil WI*	Janv-22	Janv-21	Janv-20	janv-19	janv-18	Rang 2022**
Avocette élégante	940	6862	8194	11255	8607	8111	1
Pluvier argenté	2000	3300	2650	3529	4878	2310	4
Grand Gravelot	540	108	72	205	118	26	>10
Barge à queue noire (isl)	1100	8031	6161	11672	5920	5981	1
Barge rousse	1500	630	1097	1197	1677	1275	4
Courlis cendré	7600	1304	947	2068	971	882	7
Chevalier gambette	1800	108	304	67	630	335	>10
Bécasseau maubèche (isl)	5300	8306	8834	12054	13180	10260	3
Bécasseau variable	13300	21505	34250	22580	30720	27156	3

CS8 – Suivre l'évolution de la végétation des digues

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	2 j	RNN	Fct

Cette action n'est pas réalisée de façon formelle. Cependant, des observations concernant les dates de fauche et autres évènements sont consignées (dates de fauche ou broyage, pâturage, ...). Un protocole a été réalisé afin de suivre la végétation des digues dans le futur plan de gestion.

CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	9 j	RNN	Fct

Le comptage des oiseaux d'eau est assuré sur ces zones tous les dix jours depuis 2020 sur la Prée mizottière et mensuellement sur les Vrillandes. De plus, ces zones font l'objet d'un suivi de la nidification des larolimicoles et des canards (notamment Avocette élégante, Echasse blanche, Vanneau huppé, Chevalier gambette, Sterne pierregarin) ainsi que des passereaux pour la Prée Mizottière.

Le secteur du Petit Rocher aménagé en 2021 (zones d'emprunt pour refaire les digues secondes, cf action IP8) a fait l'objet d'un suivi de la nidification des oiseaux d'eau en 2022 : Echasse blanche, Avocette élégante, Sterne pierregarin et Mouette rieuse font partie des espèces qui ont niché sur les ilots. D'autres secteurs jouxtant la réserve ont aussi été suivis : la Rade d'Amour (Arçay), la Mare à 2000 (Triaize), les bassins des Prises (Champagné-les-Marais, Puyravault).

	Vrillandes	Mare à 2000	Prée Miz	Les Prises	Rade d'Amour	Le Petit Rocher	Sommes par espèce
Avocette élégante	213	71	64	6	40	52	446
Canard chipeau	2	0	0	0	0	0	2
Canard colvert	6	0	8	0	0	0	14
Canard souchet	2	0	0	0	0	0	2
Chevalier gambette	2	0	3	2	0	0	7
Cygne tuberculé	4	1	6	2	0	0	13
Echasse blanche	58	5	11	6	10	14	104
Goéland argenté	0	0	0	0	3	0	3
Goéland leucopnée	0	0	0	0	2	0	2
Goéland marin	0	0	0	0	2	0	2
Mouette rieuse	0	0	0	0	0	35	35
Petit Gravelot	5	0	6	0	8	4	23
Sterne pierregarin	147	0	2	1	0	22	172
Tadorne de Belon	199	1	150	2	2	0	354
Vanneau huppé	6	0	6	8	0	0	20
Sommes par site	644	78	256	27	67	127	1199

Effectifs maximaux de reproducteurs contactés (code atlas >3) entre mars et juillet sur les bassins jouxtant la réserve.

CS10 – Suivre la salinité

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	20 j	RNN	Fct

Action LIFE

Dans le cadre du LIFE, des sondes ont été placées sur 3 chenaux et 2 fleuves (Chenal Vieux, Canal du Curé, Canal de Luçon, Lay, Sèvre niortaise) ainsi qu'en mer (bouée d'eau saine de la Sèvre et bouée bâbord du Lay) pour suivre la salinité et la température. Les stations sont suivies à la fréquence d'acquisition de 10 minutes. Désormais, 3 sondes sont encore suivies (Sèvre niortaise sur le Pont du Brault, Sèvre niortaise sur la bouée d'eaux saines amont et Lay sur le pont de l'Aiguillon-sur-mer).



Rotation de la sonde située sur le Lay – Pont de l'Aiguillon-sur-mer.

CS11 – Suivre la qualité de l'eau

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	10 j	RNN, ONCFS	Fct

Une sonde télétransmise a été installée en mars 2021 sur la Sèvre niortaise (bouée d'eau saine) par le Parc marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, en partenariat avec la Réserve de la baie de l'Aiguillon. Cette sonde mesure toutes les 10 minutes les principaux paramètres physico-chimiques qui caractérisent le milieu : la température, la salinité, la turbidité, l'oxygène dissous, la chlorophylle a. Le personnel de la réserve assure le nettoyage et l'entretien de cette sonde.



Nettoyage de la sonde du PNM installée sur la bouée d'Eaux saines de la Sèvre, décembre 2021

Action LIFE

Une personne a été recrutée en janvier 2022 pour 4 mois afin de rédiger un document synthétique et vulgarisé, à destination des élus, présentant l'état des connaissances de la qualité de l'eau de la baie de l'Aiguillon¹. Ce document s'appuie sur les données récoltées dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon².

Elle a également synthétisé et rédigé les orientations du futur plan de gestion et d'initier la rédaction des fiches actions du futur plan de gestion en lien avec la qualité de l'eau.

CS12 – Suivre les débits

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	0 j	EPMP/RNN	Fct

Dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon, une étude avait pour objectif d'estimer les apports quantitatifs des principaux exutoires du Marais poitevin vers la Baie de l'Aiguillon. Le rapport final de l'IFREMER³ sur ce sujet a été rendu à l'EPMP en juillet 2021, avec un complément en août 2021. Il a fait l'objet d'une présentation aux partenaires le 12 octobre 2021.

CS13 – Suivi de la progression sédimentaire

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

Action LIFE

¹ Natacha Lorand, « La qualité de l'eau de la baie de l'Aiguillon - Etat des connaissances », 2022.

² Elise Coignot et al., « Variabilité spatio-temporelle des nutriments et du carbone et flux associés le long d'un continuum terrestre-aquatique tempéré (Marais poitevin–Baie de l'Aiguillon–Pertuis Breton) », 2020.

³ Jonathan Deborde et al., « Implantation d'un réseau de mesures quantitatives aux principaux exutoires du Marais poitevin à la Baie de l'Aiguillon », mai 2021.

Ce suivi est inclus dans l'action LIFE 'crassat' A1, C1, D1. Une cartographie LiDAR a été réalisée dans le cadre du programme LIFE à l'automne 2021, après les travaux de retrait de gisements d'huîtres. Le rapport portant sur l'étude des évolutions géomorphologiques de la baie de l'Aiguillon entre 2000 et 2021⁴ a été finalisé en juillet 2022. Les résultats révèlent des taux de sédimentation très élevés en baie de l'Aiguillon, atteignant, entre 2000 et 2021 dans la slikke, $+1,59 \pm 0,52 \text{ cm.an}^{-1}$. Localement, ce taux peut même atteindre $+7,8 \pm 1,3 \text{ cm.an}^{-1}$ entre 2010 et 2013 sur le Sud Est de la baie. Dans les zones contenant des huîtres sauvages, on note une accrétion 17% supérieure.

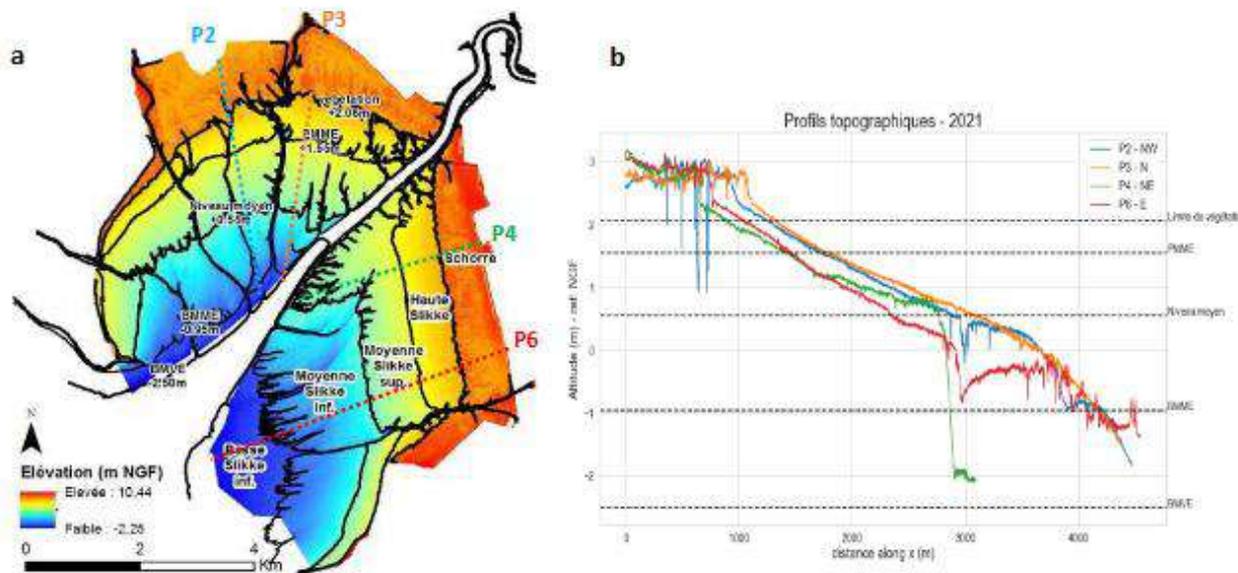


Figure 4: Les différents sous domaines de la baie: schorra, haute slikke, moyenne slikke supérieure, moyenne slikke inférieure et basse slikke. Le fond de carte correspond au MNT de 2021.

CS14 – Suivre photographiquement le paysage

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée en 2022. Cette action ne sera plus mise en œuvre dans le cadre de ce plan de gestion et sa pertinence sera évaluée pour le prochain.

CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Œnanthe de Foucaud

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée en 2022, son suivi s'opèrera tous les 3 ans (prochain en 2024).

CS16 – Suivre les populations de micro mammifères

⁴ Laura Olivier, « Etude des évolutions géomorphologiques de la baie de l'Aiguillon » (Université de La Rochelle, 2022).

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0 j / an	2 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

Suivi chiroptère

3 stations d'enregistrements des chiroptères sont suivies dans la RNN dans le cadre du suivi national Vigie Chiro où le PNR est le coordinateur localement de la remontée des données de terrain. Ces stations localisées en bordure de prés salés de la Pointe de l'Aiguillon, de Champagné les marais et d'Esnandes ont pour but d'améliorer les connaissances sur les populations de chiroptères. La station localisée sur le carrelage pédagogique d'Esnandes, suivie de 2019 à 2021, n'est plus suivie.

Un enregistreur est déposé une nuit sur chaque station en milieu et fin d'été. Les données sont ensuite visualisables sur le site de Vigie-chiro du MNHN.

Il a été mis en évidence cette année un problème sur l'interprétation des données vigie-chiro. Le dispositif SM3 étant inventariant jusqu'à 1000 fois moins d'individus par espèce qu'un micro SM2. Des échanges avec le MNHN et le PNR sont actuellement en cours afin de transformer toutes les données historiques collectées avec le SM3 pour les corriger et pouvoir les utiliser pour interprétation.

CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

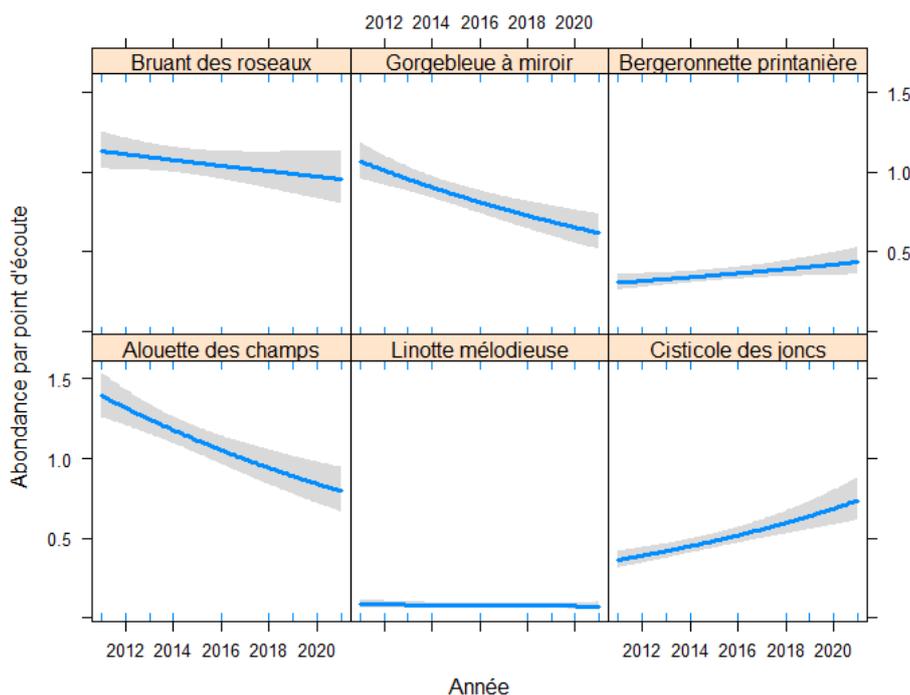
Suivi des passereaux nicheurs

Le protocole de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon a été mis en œuvre en 2011, avec un changement de protocole en 2018.

Le but de ce suivi est d'évaluer les tendances des populations de passereaux nicheurs sur le long terme (10 ans) et de caractériser les habitats à enjeux pour les principales espèces avec une plus grande exhaustivité que les points STOC (échantillonnage plus important 116 points vs. 30). Il est prévu à partir de 5 années de suivi, de comparer les estimations de tendance de population avec les 2 échantillonnages afin de juger du nombre de points d'écoute nécessaire pour un indicateur fiable des tendances de population.

Le protocole consiste depuis 2018 à réaliser 2 fois par an des points d'écoute de 5 min et de reporter l'ensemble des mâles chanteurs sur un rayon de 150 m. L'observateur note également pour chaque observation différents paramètres : nébulosité (en %) et la force du vent. Deux passages sont réalisés début avril et mi-mai au lever du soleil.

Les six espèces les plus fréquentes (représentant 95 % des contacts totaux recensés au sein de la Réserve) dans les prés salés de la réserve sont : l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), la Cisticole des Joncs (*Cisticola juncidis*), la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*) et la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*). A noter que d'autres espèces nichent au sein de la réserve en plus faibles effectifs et sur des habitats représentés en moindre surface : la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) et le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) en roselière sur le bord de la Sèvre niortaise, la Fauvette grisette (*Sylvia communis*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), le Merle noir (*Turdus merula*), le Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) en milieu buissonneux, le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) dans les dunes de la Pointe de l'Aiguillon en limite de réserve.



Pour les cinq espèces les plus fréquentes, les effectifs **d'Alouette des champs et de Gorgebleue à miroir** montrent une **diminution** depuis 2011. En revanche, les effectifs de **Cisticole des joncs et Bergeronnette printanière** sont en **légère augmentation** sur la période. Les effectifs de Bruant des roseaux sont stables, avec une légère tendance à la diminution.

Evolution de 2011 à 2021 des abondances estimées par point d'écoute pour les 6 espèces nicheuses les plus fréquentes des prés salés (intervalle de confiance en gris ; droite).

Suivi de la Rousserole turdoïde

Un premier passage sur la Sèvre niortaise a été réalisé en canoé le 18 mai, de l'Ecluse de Marans jusqu'au Port du Corps de Garde. Aucun mâle chanteur n'a été recensé.

Un deuxième passage en canoé a eu lieu le 29 juillet. Un mâle chanteur a été détecté dans une roselière au niveau des Ecluses du Brault hors protocole, suite à l'utilisation d'une repasse. Le protocole en canoé ne semble donc pas adapté à la détection de cette espèce devenue très rare, et nécessitant plusieurs passages rapprochés sur le site cible.

Suivi du Gravelot à collier interrompu

En 2022, quatre passages ont été réalisés chaque mois d'avril à juillet sur la Pointe d'Arçay et la Pointe de l'Aiguillon. Comme tous les ans, les effectifs de reproducteurs se maintiennent avec 21 individus observés au maximum, dont 6 couples observés avec un code atlas (reproducteurs certains). Le passage de juillet n'a pas permis de détecter de jeunes, visiblement tous dispersés sur d'autres plages du littoral (effectifs abondants comptés sur la RCFS Pointe d'Arçay et la RNN Casse de la Belle Henriette).

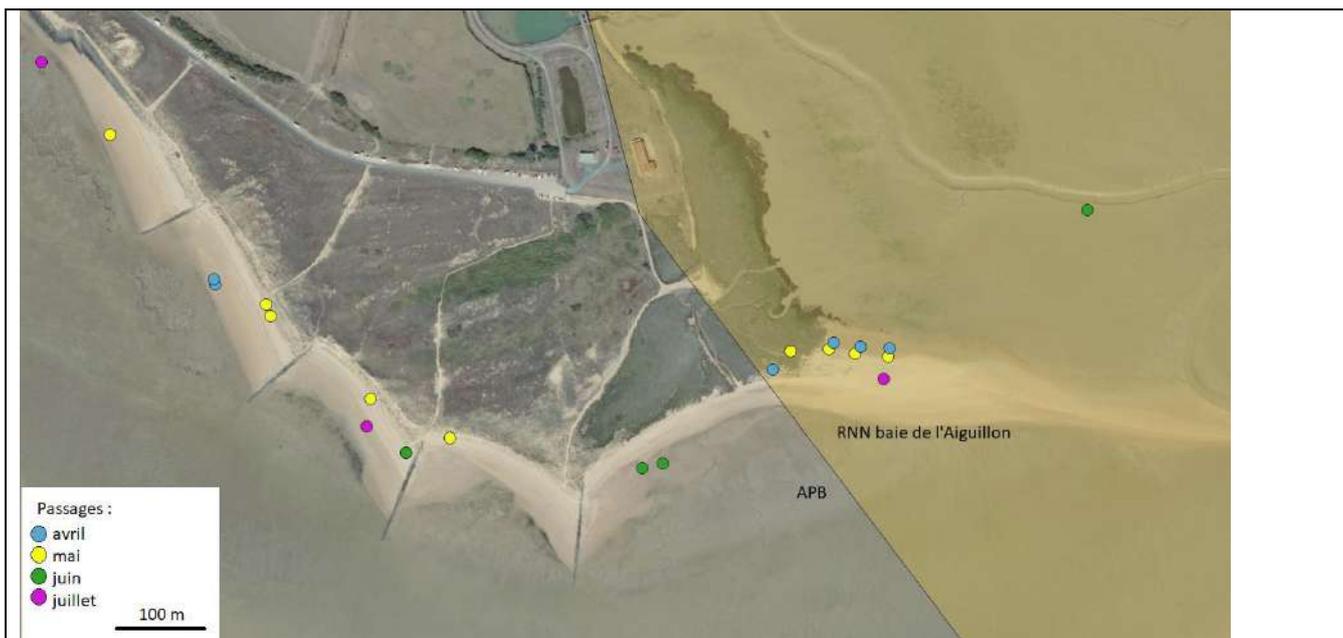


Figure : Effectifs comptés en 2022 sur la Pointe de l'Aiguillon

CS18 – Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS20 – Suivre la migration postnuptiale à la pointe de l'Aiguillon

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Sept/Nov			LPO85	Ext

LPO Vendée assure depuis 1993 un suivi annuel du 1^{er} septembre au 30 novembre des passereaux en migration post-nuptiale se regroupant à la pointe de l'Aiguillon avant de traverser la baie de l'Aiguillon (effet « entonnoir » du site).

CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	18 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été engagée.

CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	4 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée. Une réflexion sur la mise en place du protocole sera menée dans le cadre du prochain plan de gestion. En revanche un inventaire des papillons de nuit a été réalisé sur le site de la Bosse afin de compléter l'atlas régional des hétérocères. Les données ne sont pas encore disponibles.

CS23 – Assurer le programme STOC - EPS

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/août	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Action réalisée. Les points STOC-EPS sont complémentaires au protocole de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon (cf CS 17).

CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l'OFB

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/juin	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée cette année suite à un problème de protocole. Une réunion est à prévoir avec les animateurs nationaux pour recalculer les points d'échantillonnages.

CS25 – Assurer la réalisation du programme ACROLA

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Août/sept	10j/an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année.

CS26 – Tester et assurer le programme Halte Migratoire

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Août/oct	20j/an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année.

CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Juillet/sept.	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Un inventaire semi-quantitatif a été réalisé sur les mizottes par le GREZIA fin août 2020. A l'issue de cet inventaire, un protocole de suivi des communautés d'orthoptères des digues a été proposé afin d'utiliser les orthoptères comme indicateurs de la gestion de ces espaces afin d'évaluer l'impact de la fauche, du broyage ou du pâturage. Il sera effectif dans le futur plan de gestion.

CS28 – Suivre la population de Spartine anglaise

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle.	40 j / an	0 j	RNN	Fct

Ce suivi n'a pas été réalisé cette année.

CS29 – Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											.	10 j / an	1 j	RNN	Fct

Il n'y a plus de traitements contre les moustiques sur la réserve. Les départements ayant repris la compétence de l'EID, un suivi est réalisé sur la partie 17.

CS30 – Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0	j	RNN	Fct

Les pêches scientifiques n'ont pas été réalisées cette année. Un travail de compilation des données issues des différents protocoles (SUIVINOUR, NOURDEM, NURSE, DCE) est à réaliser pour le prochain plan de gestion.

CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avril/août	4 j / an	0 j	RNN	Fct

Dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon, un suivi des populations d'amphibiens a été mis en place de 2017 à 2021 par point d'écoute et plusieurs facteurs influençant la détectabilité rend difficile l'analyse.

Le suivi n'a pas été réalisé en 2022 et ne sera pas poursuivi dans les années à venir. Si une suite devait être donnée à cette étude, il serait opportun de reconsidérer le protocole en ciblant des questions de fonctionnalités de l'habitat au travers des indices de reproduction.

CS32 – Poursuivre l'inventaire des arthropodes

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	?	0 j	RNN	Fct

Le suivi n'a pas été réalisé en 2022.

En revanche dans le cadre du protocole pré salé-poissons de RNF, les arthropodes collectés dans les pièges barbers ont été analysés par l'université de Rennes. A ce jour, le compte-rendu n'est pas encore disponible.

CS33 – Inventorier les algues (macro & micro), mousses, lichens et champignons

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	?	0 j	RNN	Fct

L'opération n'a pas été réalisée en 2022.

Des spécialistes ont été ciblés dans chacune de ces disciplines, mais faute de moyen financiers dédiés, ces inventaires seront réalisés dans le futur plan de gestion.

CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux – RNF															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
CF action CS1															

7. *Les activités de recherche (PR)*

PR1 – Evaluer l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	3 j / an	0 j	RNN	Fct

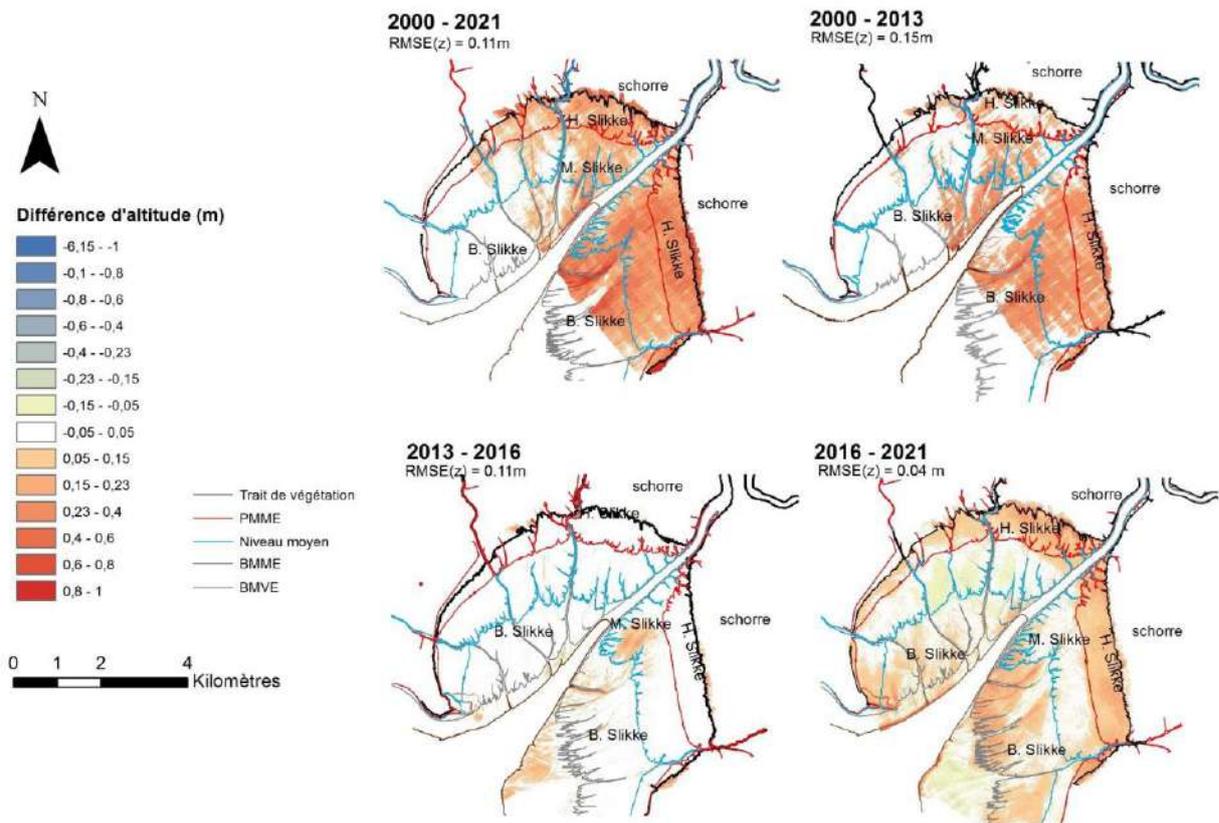
Cette action n'a pas été réalisée en 2022.

PR2 – Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la réserve naturelle

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	5 j / an	0 j	RNN	Fct

Action LIFE

Une cartographie LiDAR a été réalisée dans le cadre du programme LIFE à l'automne 2021, après les travaux de retrait de gisements d'huîtres (cf CS 13) pour modéliser les apports sédimentaires sur 4 années.



Evolution de la sédimentation sur la baie de l'Aiguillon à partir des relevés LiDAR entre 2000 et 2021 (Source : LIENSs, Université de La Rochelle).

PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	5 j / an	2 j	RNN	Fct

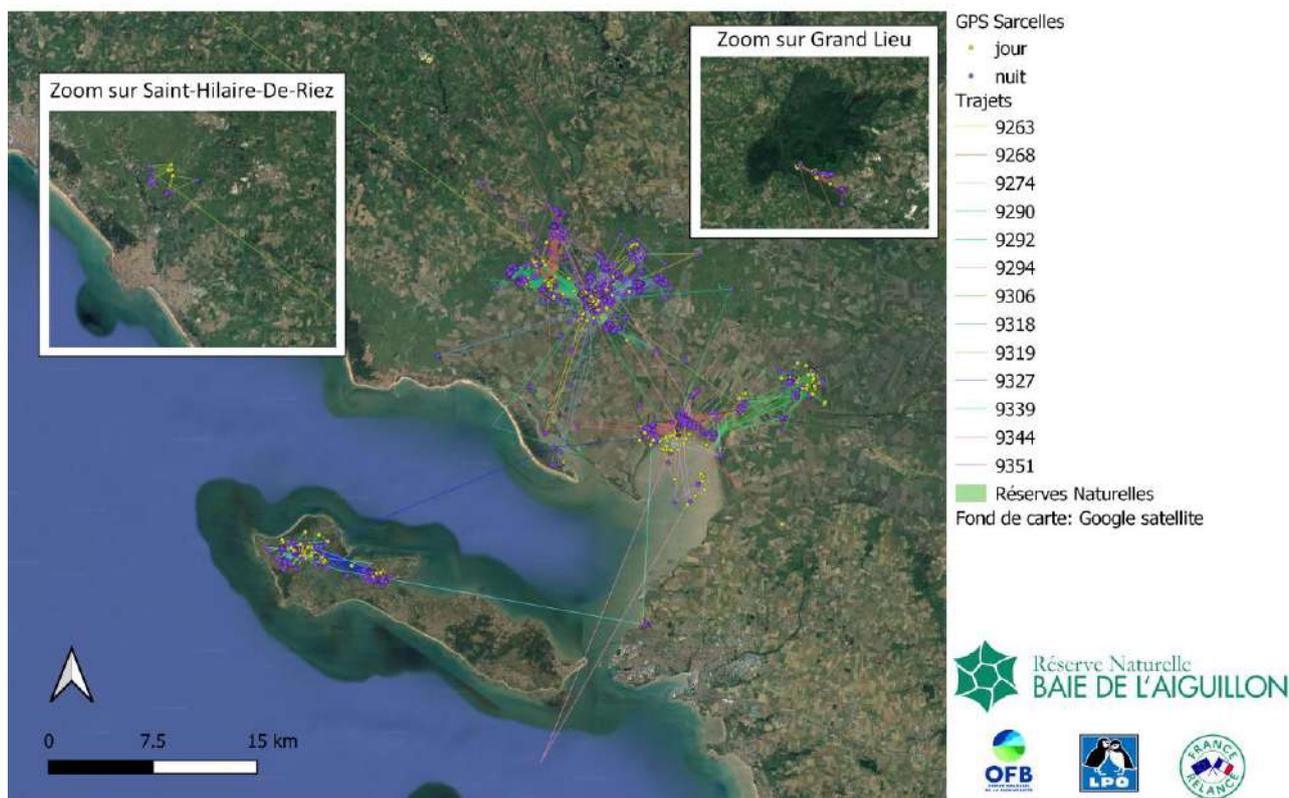
Cette action n'a pas été réalisée cette année.

PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Nov/fév	/	20 j	RNN	Fct

Suite au programme LIFE, de nouveaux individus ont été équipés de GPS afin de suivre leurs déplacements. Sur l'hiver, 29 sarcelles ont été capturées et 13 équipées de GPS ayant permis de les suivre. Les premières cartes de déplacements hivernaux ont été produites à la fin de l'hivernage, montrant une unité fonctionnelle dépassant le Marais poitevin, avec 2 individus hivernants sur l'île de Ré (RNN Lilleau des niges), et un sur le lac de Grand Lieu (RNN). Une seconde campagne de captures est prévue cet hiver afin d'équiper d'autres oiseaux pour travailler sur les domaines vitaux.

Déplacements des Sarcelles d'hiver *Anas crecca*, du 15 novembre 2021 au 09 mars 2022 vue globale



PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	3 j	RNN/Liens	A évaluer

En février 2022, la 19^{ème} campagne d'échantillonnage de la macrofaune benthique a été réalisée dans les Pertuis Charentais et Breton. Celle-ci a pour but d'étudier l'état quantitatif et qualitatif du stock de proies disponibles pour les limicoles hivernants et s'inscrit dans une collaboration entre les Réserves Naturelles de

la Baie de l'Aiguillon et de Moëze-Oléron et l'Unité Mixte de Recherche LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés – Université de La Rochelle – CNRS). Afin de bénéficier d'une série de données permettant d'analyser les variations à long terme et de mieux mesurer les fluctuations des capacités d'accueil des sites étudiés pour les limicoles, il est envisagé de poursuivre ce suivi. Néanmoins, les échantillons collectés depuis 5 ans ne sont plus triés. Une recherche de financement est à prévoir pour réaliser le tri et l'analyse de données très prochainement.

PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	8 j	RNN/Liens	A évaluer
<p>La réserve a participé notamment aux programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme PEPPS sur la zone dépoldérisée de la Prée mizottière ; - Projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone piloté par le LIENSs : ce programme devrait débuter en 2022 sur le volet benthique et carbone en partenariat avec le LIENSs et Ifremer ; - Projet 'qualité de l'eau' : dans le prolongement du Life sur cette hématiche, plusieurs réunions ont eu lieu avec les différents partenaires pressentis ; - Projet de suivi de la dynamique des pointes sableuses de l'Aiguillon et d'Arçay est actuellement en réflexion avec le Syndicat mixte du bassin du Lay et l'ONF. 															

Les actions prévues en 2023 seront incluses dans le plan de gestion 2023-2032

Les budgets réalisés 2021, provisoire 2022 et prévisionnel 2023 sont présentés en annexe 4 (LPO) et 5 (OFB).

Conclusion et perspectives

Le programme LIFE Baie de l'Aiguillon s'est terminé en juin 2022. L'ensemble des rendus ont pu être fournis en temps et en heure. Ces travaux ont permis d'alimenter les réflexions sur le futur plan de gestion, notamment dans le domaine de la qualité de l'eau. La poursuite des travaux de restauration de vasière est conditionnée aux résultats des suivis post travaux (recolonisation notamment) prévus en 2024.

Le diagnostic d'ancrage de la réserve a permis de mieux appréhender la manière dont la réserve était perçue par les acteurs. La réserve est globalement bien ancrée dans son territoire même si des actions sont à développer notamment à destination des élus et dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Le travail d'évaluation du plan de gestion réalisé cette année a permis la réalisation de synthèse de données et de dresser les perspectives du futur plan de gestion pour la période 2023-2032. Il a été présenté au conseil scientifique le 5 septembre 2022 et sera présenté au comité consultatif du 7 décembre 2022.

La rédaction du futur plan de gestion sera le chantier principal de l'année 2023. Il s'agira de finaliser l'actualisation de la partie diagnostic, de préciser les enjeux du futur plan de gestion afin de définir les objectifs à long terme. Un travail particulier sur les pressions et les facteurs d'influences permettront de rédiger les fiches actions pour les 10 prochaines années. Un travail de concertation déjà engagé en 2022 sera poursuivi en 2023 afin de prendre en compte les attentes et questionnements de l'ensemble des partenaires.

Le travail de bancarisation et d'analyse des données historiques est à poursuivre. Une partie du travail pourra être intégré au plan de gestion 2023-2032, le reste sera traité dans les premières années de vie du nouveau document.

Des actions importantes engagées ces dernières années devraient aboutir dans l'année qui vient, notamment les travaux sur les prés salés et la pêche aux filets fixes.

Annexe 1 : Bilan des opérations réalisées par priorité en 2022

	Opérations de priorité 1	Opérations de priorité 2	Opérations de priorité 3	TOTAL
Nb de jours prévus en 2022	357.5	148	166	713.5
Nb de jours réalisés en 2022	410	191	84	729

Annexe 2 : Opérations du plan de gestion exécutées en 2022

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu en 2022	Réalisée
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5	1
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5	15
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4	10
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5	12
CC5	Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN	3	15	4
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2	1
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2	0
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1	1
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3	0
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3	3
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2	0
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4	12
CS10	Suivre la salinité	1	5	20
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5	10
CS12	Suivre les débits	2	5	6
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10	0
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2	0
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4	10
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20	20
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	5	0
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2	0
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pr salé (carte de végétation) et des dunes	1	0	2
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20	0
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2	4
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2	0
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20	0
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10	0
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10	0
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15	0
CS31	Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles	3	0	5

CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4	5
CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact des mesures de gestion sur les nourricerie de poissons	1	15	30
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4	4
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15	5
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4	2
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10	9
EI1	Suivi de la migration pré-nuptiale de la barge à queue noire	3	10	0
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5	70
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15	15
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10	1
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5	20
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2	4
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3	
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4	10
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15	10
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4	4
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2	1
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1	0
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2	8
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15	15
MS15	Réunion interne LPO	2	4	4
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20	20

MS17	Réunion interne ONCFS	2	4	6
MS19	Réaliser l'évaluation du plan de gestion	1	60	6
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5	
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20	20
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1	1
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5	8
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10	10
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2	4
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2	4
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2	12
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4	12
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3	10
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1	4
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10	15
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1	1
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1	1
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4	0
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15	12
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1	1
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2	20
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10	0
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2	3
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4	0
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2	1
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2	4

MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2	1
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2	0
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	3
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	0
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1	10
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3	1
MS9	Participer au COFIL MAE "Marais Poitevin"	1	3	1
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8	4
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3	1
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10	8
PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	0	3
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	0	20
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	0	3
PR6	Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon	3	15	8
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10	18
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4	
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3	12
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30	15
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5	5
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5	8
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2	4
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2	0
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4	4
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	1	2	2

Annexe 3 : Principaux articles de presse

Venez (re)découvrir la Baie de l'Aiguillon



Localisée à l'aval du Marais poitevin et partagée entre la Vendée et la Charente-Maritime, la Baie de l'Aiguillon est un vaste ensemble naturel s'étendant sur 4 900 ha. Le paysage de la baie évolue au rythme quotidien des marées : les prés salés ou Mizottes, sont recouverts par la mer par fort coefficient, tandis que la vasière se découvre à marée basse. Ces grands espaces sont le siège d'une vie foisonnante et hébergent une grande quantité de mollusques et de vers qui servent de nourriture aux limicoles et à certains canards.

La Baie de l'Aiguillon est de ce fait un site d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants. C'est la raison pour laquelle l'État a classé ce territoire en Réserve Naturelle Nationale (RNN), en 1996 pour la partie Vendéenne et en 1999 pour la partie Charente-Maritime. Officiellement divisée en deux entités, la Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon est co-gérée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et l'OFB (Office français de la biodiversité), comme un seul ensemble.



Vue aérienne sur les prés salés et la vasière © RNN Baie de l'Aiguillon

Des suivis scientifiques sont mis en place afin de mieux comprendre et mieux gérer le site : comptages mensuels des oiseaux d'eau, suivi de la nidification des passereaux, mais ils ne s'arrêtent pas aux oiseaux ! La faune benthique, les poissons, la flore et les habitats ou encore la qualité de l'eau sont suivis de près par l'équipe de la réserve. Des missions de surveillance et de police de l'environnement sont également menées au sein de cet espace notamment pour la pêche à pied et le braconnage des civelles. Le projet européen « LIFE Baie de l'Aiguillon » en cours sur la réserve, vise à restaurer et valoriser les habitats littoraux comme par exemple, le retrait de 100 hectares d'anciennes tables ostréicoles abandonnées. Il prendra fin en juin 2022. Pour en savoir plus, allez voir le site du Life : <https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/>

Depuis août dernier, l'équipe de la réserve s'est agrandie avec la création d'un poste de Chargée de mission Education à l'environnement, permettant de développer l'animation sur et autour de la réserve. Au cours de l'année, des sorties « La Baie au fil des saisons » sont proposées gratuitement, où vous découvrirez quasiment chaque mois un site différent, accompagnés de l'animatrice et équipés de matériel d'observation. Les dates sont disponibles sur le site www.lpo.fr ou sur celui de l'Office de tourisme Sud Vendée Littoral.

Par ailleurs, les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 de l'école de Sainte Radegonde des Noyers vont bénéficier cette année scolaire de plusieurs interventions à la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon. Dans le cadre de l'Appel à projets du Parc naturel régional du Marais poitevin, sur la thématique « Agir pour le climat de demain », les enseignantes ont monté un programme ambitieux où plusieurs intervenants vont éclairer les élèves sur l'influence des changements climatiques sur les oiseaux du Marais poitevin.

Enfin, l'équipe de la réserve réalise actuellement une « étude d'ancrage » qui lui sert à mesurer le niveau d'intégration de la RNN au territoire. Cette étude comprend des entretiens menés auprès de la population locale et des principaux partenaires de la réserve. A terme, l'objectif est de proposer une série d'actions, directement intégrées au plan de gestion de la réserve, et qui auront pour but de renforcer ses liens au territoire et aux acteurs qui le composent.

La baie de l'Aiguillon surveille ses oiseaux

La baie de l'Aiguillon est, pour l'heure, exempte de cas de grippe aviaire. Mais les conservateurs de la réserve la surveillent de près.

La grippe aviaire menace la faune sauvage en cette fin d'été. Une colonie de fous de Bassan a été décimée, dans la réserve naturelle nationale des Sept-Îles, en Bretagne et de nombreux goélands et mouettes ont été touchés. En Vendée, deux animaux porteurs de la maladie ont été retrouvés mort fin août à la Cité des oiseaux des Landes Genusson. Au total, ce sont des milliers d'animaux qui ont été tués par la maladie cet été.

Plus au sud du département, la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon est surveillée de près. Elle accueille une riche biodiversité et à chaque changement de saison y transitent des milliers d'oiseaux migrateurs, principalement des canards, oies et limicoles. Pas de fous de Bassan ici, espèce très touchée actuellement par la maladie.

« À ce jour, nous n'observons pas de mortalité », indique Jean-Pierre Guéret, l'un des conservateurs de la réserve. Le protocole est le suivant : s'ils observent trois oiseaux morts, ils doivent faire remonter l'information à l'Office français de la biodiversité, qui s'occupe des analyses. Pour l'heure, ce n'est pas le cas. Des échouages d'oiseaux affaiblis ont toutefois été



Des milliers d'oiseaux font escale dans la zone humide de la baie de l'Aiguillon. Ils raffolent particulièrement des marées.

PHOTO : OUEST-FRANCE

observés sur le littoral vendéen.

« Nous sommes plus vigilants que les autres années », confirme le conservateur. La grippe aviaire existe dans la faune sauvage, souligne-t-il, mais elle est habituellement une maladie hivernale, comme notre grippe. « Cela pourrait fragiliser fortement les oiseaux marins fragiles, comme les fous de Bassan », des colonies déjà affaiblies par de faibles reproductions cette année. « Elles vont mettre longtemps à s'en remettre. »

Flora CHAUCHEAU.

Ouest France 7 septembre 2022

Du nettoyage à l'embouchure de la Sèvre Niortaise

Sainte-Radégonde-des-Noyers — Les travaux en cours consistent à enlever d'anciennes structures de culture ostréicoles pour améliorer l'état des milieux naturels de la réserve.

La Sèvre Niortaise rejoint la mer dans la baie de L'Aiguillon sur le territoire de la réserve naturelle nationale. La réserve se situe à la frontière de la Vendée et de la Charente-Maritime. Elle constitue l'exutoire des 600 000 ha du bassin-versant du Marais Poitevin. C'est une zone d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux hivernants et migrateurs.

Pourquoi ces travaux ?

Les activités conchylicoles – la culture des coquillages – sont présentes dans la réserve depuis de nombreuses années avec un développement de la mytiliculture sur bouchots – cultures des moules marines – depuis les années 1960. Cette activité nécessitait des infrastructures de stockage des moules et des zones de stockage des pieux de bouchots avant leur mise en place dans les zones de cultures.

Au fil des années, après des cessations d'activités, des échanges de parcelles à l'évolution des rives de la Sèvre, de nombreux éléments (pieux, tables, caissons de stockage...) se sont retrouvés sans propriétaire identifié en bordure du chenal du fleuve.

Le plan de relance de l'État, administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Pays de la Loire a permis à la réserve naturelle de proposer aux conchyliculteurs de réaliser une opération de nettoyage des bords de Sèvre Niortaise et d'accompagner, avec les services de la Direc-



Enlèvement des vieux pieux dans le lit de la Sèvre Niortaise, à Sainte-Radégonde-des-Noyers.

(Photo: Ouest-France)

tion départementale des territoires et de la mer (DDTM), une régularisation et une restructuration des zones permettant aux professionnels d'entreposer les pieux de bouchots.

L'entreprise Concepts techniques aménagements territoires a été retenue pour la réalisation de l'ensemble des travaux. « Cette réussite est le fruit d'une très bonne collaboration entre la réserve naturelle, les professionnels de la mer et les services de l'État », ont souligné Régis Gallais,

conservateur de la réserve de l'Office français de la biodiversité, et Jean-Pierre Guéret, conservateur pour la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Le budget total de l'opération, 87 720 €, est intégralement financé par le Plan de relance de l'État, administré par la Dreal Pays de la Loire.

De nombreux pneus issus d'une ancienne digue

À ce jour, plus de 70 pneus ont été extraits du lit de la Sèvre. Ils provien-

ent de la consolidation d'une digue du bord de Sèvre dans les années 1980, réalisée à l'aide de 200 pneus de camions dans la commune de Sainte-Radégonde. L'érosion naturelle a mis à mal cette construction et a entraîné le glissement progressif des pneus dans le lit du fleuve. Ces travaux ont permis à la réserve de retirer une partie de ces pneus, source importante de pollution, mais nombreux sont ceux qui ne pourront être récupérés.



Régis Gallais, conservateur de la réserve Office français de la biodiversité ; Sylvie Guéret, de la Dreal Pays de la Loire et Jean-Pierre Guéret, conservateur LPO.

(Photo: Ouest-France)



Les pneus récupérés sont transportés sur un lieu de stockage avant leur dépôt en déchèterie.

(Photo: Ouest-France)

Ouest-France 27 novembre 2022

BAIE DE L'AIGUILLON

La réserve poursuit sa cure de j

Après le programme « Life Baie de l'Aiguillon », le plan de relance permet de nettoyer ce milieu naturel. L'opération n'est pas une mince affaire

Ces dernières années, la préservation de la biodiversité du littoral charentais-maritime, et particulièrement celui de la Baie de l'Aiguillon, est montée en puissance. À la manoeuvre : l'État, l'Office français de la biodiversité (OFB), les conservatoires de la Baie côtes Vendée et Charente-Maritime, sans oublier les professionnels du monde conchylicole.

En juillet 2022, après six ans et demi d'actions, le programme européen Life Baie de l'Aiguillon touchait à sa fin. Ce projet a permis la mise en place d'actions concrètes de restauration et de préservation de milieux littoraux, composés pour la Baie de l'Aiguillon de prés-salés et de vasières. Mais il reste à faire. Ainsi, « c'est un peu la suite de ce programme que nous avons pu mettre en place grâce au plan de relance de l'État administré par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, NDLR) Pays de la Loire », explique Régis Gallais, du conservatoire de la Baie côtes Vendée pour l'OFB.

Pour consolider la berge

Avec son bras de Sèvre dont les rives sont partagées entre la Vendée et la Charente-Maritime, le port du Pavé à Chartron est un haut lieu de la mytiliculture. Une soixantaine d'entreprises y amarrant leurs bateaux ateliers sur des corps-morts tout au long de l'année. « C'est le troisième site de pro-



Restes de tables à huîtres, anciens pieux, ferrailles, pneus de camions... sont retirés du lit de la Sèvre. PHOTO GALAIS

duction de moules en France », précise Jean-Pierre Gueret, du conservatoire de la Baie mais cette fois-ci côté Charente-Maritime.

Mais lorsque l'on est conchyliculteur, on est surtout homme de débrouille. « Dans les années 80, entre les ports de Chartron (Corps de garde et Pavé NDLR) les mytiliculteurs avaient planté, sur la rive du fleuve côté Vendée, des pieux de bouchots sur lesquels étaient empalés des pneus de camions. Tout ça pour consolider la berge », précise Jean-Pierre Gueret. Quarante ans plus tard et au fil des marées, l'érosion a fait son œuvre. « Les pieux et les pneus ont fini par tomber », poursuit Régis Gallais. Depuis le début du chantier – lancé il y a quelques semaines – qui devrait se prolonger jusqu'à la fin

2022, 70 pneus ont déjà pu être remontés à la surface.

« Techniquement, c'est compliqué. Nous travaillons le temps d'une marée avec une machine de 40 tonnes qui glisse sur les sédiments grâce à un système de vis sans fin », confie André Tempereau, président de l'entreprise Concepts techniques – aménagements territoire (CTAT), retenue pour cette opération.

200 pneus installés

À l'époque, 200 pneus de camions avaient été installés. Que ce soit côté Vendée ou Charente-Maritime, on ne se voile pas la face : « Beaucoup ne pourront pas être repêchés. Ils resteront malheureusement encore pour de nombreuses années dans la réserve naturelle. »

Quant aux pieux récupérés



La matérialisation de la zone d'intervention dans le cadre du plan de relance. RÉSERVE NATURELLE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON

et qui leur servaient de support, ils devraient devenir des perchoirs à rapaces dans le cadre d'un projet développé dans le nord de l'Aunis. Le montant de l'opération pour la

récupération des pneus du lit de la Sèvre et de ses abords a été financé à hauteur de 37 320 euros dans le cadre du plan de relance.

Yannick Picard

Pourquoi il faut sanctuariser la Baie de l'Aiguillon

Les opérations de dépollution permettent de préserver ce milieu naturel qui accueille jusqu'à 100 000 oiseaux



Trente tonnes de ferrailles ont été enlevées dans le cadre du programme Life Baie de l'Aiguillon. >>>

Même si les consciences ont évolué, les acteurs de la biodiversité doivent composer aujourd'hui avec l'héritage laissé par la profession conchylicole. En parallèle d'une opération de récupération de pneus, une régularisation et une restructuration des zones permettant aux professionnels d'entreposer leurs pieux de bouchots sur les bords de Sèvre sont en cours. Un linéaire de 600 mètres de long a été prévu à cet effet.

Car aujourd'hui et de façon « amiable », selon les affaires maritimes, il s'agit bien de remettre un peu d'ordre au cadastre d'occupation du domaine maritime. Avec l'espoir de redonner au milieu toutes ses lettres de noblesse à ce milieu naturel de la réserve. Pour cela, encore faut-il que le tissu

sédimentaire le permette.

La présence d'anciennes tables et de casiers de culture d'huîtres japonaises perturbe le passage des limicoles lors de leur migration. Une partie a été enlevée dans le cadre du programme Life Baie de l'Aiguillon. « Cela représente 115 hectares sur les 400 concernés et sur lesquels les coquilles ont été broyées. Trente tonnes de ferrailles ont été enlevées. Un an et demi après nous n'avons pas constaté de nouvelles colonisations d'huîtres. Nous continuons à observer », confie Jean-Pierre Gueret.

Onze pesticides

Malgré tout, les deux conservatoires profitent du travail de l'entreprise CTAT pour enlever de nouvelles tables restées

dans la baie. Une opération financée par le plan de relance à hauteur de 50 400 euros. Les sédiments de la baie ainsi nettoyés représentent une grande ressource alimentaire pour les limicoles lors de leur grande migration. « Ils sont entre 80 000 et 100 000 chaque année », précise Régis Gallais.

Si la couche sédimentaire de la baie est donc en train de redevenir un véritable garde-manger pour la faune, quelques inquiétudes demeurent au niveau de la qualité de l'eau rejetée du marais vers celle de la baie. « Nos capteurs ont trouvé la présence de 11 pesticides aux pieds du pont du Brault », révélaient les conclusions du programme Life Baie de l'Aiguillon.

Y.P.

ouvence

Redonner une dynamique naturelle à la sédimentation



Jean-Pierre Gueret et Régis Gallais, deux conservateurs de la réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon. Y.P.

La réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon, située à la frontière entre les départements de la Vendée et de la Charente-Maritime, constitue l'exutoire des 600 000 hectares de bassin-versant du Marais poitevin. Elle est essentiellement composée de prés-salés pour 1 100 hectares et de vasières pour 3 700 hectares. Siège d'une forte production primaire, elle est une zone d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux hivernants et migrateurs. Ce qui a valu son classement en réserve naturelle nationale. Ses prés-salés assurent un rôle majeur de nourriture pour la faune piscicole.

La forme de cuvette de la baie et la présence anarchique de cer-

tains pieux de bouchots en cours de stockage sur les berges accentuent son phénomène d'envasement. Ce sont 300 000 m³ de sédiments en plus qui s'accumulent chaque année. À tel point que plus au nord, du côté d'Esnandes, la hauteur de la vase aux pieds des falaises de la Prée de Sion peut atteindre jusqu'à 30 mètres.

Dans cet écosystème si fragile, et particulièrement du côté du port du Pavé à Charron d'où partent chaque année 10 000 tonnes de moules de bouchots et de filières, on l'aura bien compris, la sédimentation doit impérativement retrouver une dynamique naturelle.

Y.P.

Sud Ouest 26 novembre 2022

Annexe 4 : Budget de la partie charentaise porté par la LPO

Budget définitif 2021



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

BILAN DEFINITIF RESERVE NATURELLE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON - ANNEE 2021			
1 - GESTION			
Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
60-achats	-10 111,16	74-subvention	190 191,00
61-services extérieurs	-8 943,38	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	145 191,00
62-autres services extérieurs	-30 159,18	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB)	45 000,00
63-impôts et taxes	-233,31	78-reprise sur amort. et prov.	6 936,00
64-charges de personnel	-147 394,12	OFB	4 850,00
65-autres charges gestion courante	-0,01	OFB (CONTRIBUTION EN NATURE)	4 850,00
68-dotations amort. et provisions	-293,60	RESSOURCES PROPRES	7,76
OFB	-4 850,00	Total général	201 984,76
OFB (CONTRIBUTION EN NATURE)	-4 850,00		
Total général	-201 984,76	RESULTAT AU 31/12/2021 :	0,00 €
2 - PROGRAMME FEAMP COHECO			
Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
61-services extérieurs	-800,00	74-subvention	3 205,33
62-autres services extérieurs	-331,90	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (UE)	2 404,00
64-charges de personnel	-2 073,43	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (ETAT)	801,33
Total général	-3 205,33	Total général	3 205,33
		RESULTATAU 31/12/2021 :	0,00 €
Dotation aux amortissements			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Matériel (achat 2010)	0,00	Dotation aux amortissements 2010	4 000,00
Matériel (achat 2011)	0,00	Dotation aux amortissements 2011	6 200,00
Matériel (achat 2012)	0,00	Dotation aux amortissements 2012	4 800,00
Matériel (achat 2013)	0,00	Dotation aux amortissements 2013	4 679,00
Matériel (achat 2014)	6 174,82	Dotation aux amortissements 2014	4 712,00
Matériel (achat 2015)	4 194,16	Dotation aux amortissements 2015	4 715,00
Matériel (achat 2016)	1 278,00	Dotation aux amortissements 2016	4 715,00
Matériel (achat 2017)	0,00	Dotation aux amortissements 2017	4 715,00
Matériel (achat 2018)	699,00	Dotation aux amortissements 2018	4 715,00
Matériel (achat 2019)	1 537,42	Dotation aux amortissements 2019	4 715,00
Matériel (achat 2020)	0,00	Dotation aux amortissements 2020	4 715,00
Matériel (achat 2021)	3 178,33	Dotation aux amortissements 2021	4 809,00
	17 061,73		57 490,00
		SOLDE AU 31/12/21	40 428,27

3 - ANIMATION

Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 60-achats	-4 912,41	⊖ 74-subvention	35 971,00
⊕ 62-autres services extérieurs	-2 550,89	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	35 971,00
⊕ 64-charges de personnel	-13 364,38	Total général	35 971,00
⊖ 68-dotations amort. et provisions	-15 143,32		
ENG. A REALISER SUR SUBV ATTRIBUEES	-14 980,89		
DOTATIONS AMORT/MOBILIER DE BUREAU	-162,43	RESULTAT AU 31/12/2021 :	0,00 €
Total général	-35 971,00		

4 - RESULTAT GLOBAL

- gestion réserve naturelle	201 984,76	- gestion réserve naturelle	201 984,76
- Programme FEAMP COHECO	3 205,33	- Programme FEAMP COHECO	3 205,33
- animation réserve naturelle	-35 971,00	- animation réserve naturelle	35 971,00
TOTAL DEPENSES	205 190,09	TOTAL RECETTES	205 190,09
		Résultat au 31/12/2021	0,00

Budget provisoire 2022



Agir pour
la biodiversité

BILAN PROVISoire RESERVE NATURELLE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON - ANNEE 2022

1 - GESTION

Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 60-achats	-6 803,47	⊖ 74-subvention	188 601,00
⊕ 61-services extérieurs	-7 953,34	DREAL NOUVELLE AQUITAINE	145 191,00
⊕ 62-autres services extérieurs	-33 274,54	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVEI	43 410,00
⊕ 63-impôts et taxes	-330,63	⊕ OFB (contribution en nature)	0,00
⊕ 64-charges de personnel	-160 477,07	⊕ RESSOURCES PROPRES	22 601,65
⊕ 65-autres charges gestion courante	-550,00	Total général	211 202,65
⊕ 68-dotations amort. et provisions	-1 813,60		
⊕ OFB (contribution en nature)	0,00		
Total général	-211 202,65	RESULTAT AU 31/12/2022 :	0,00 €

2 - PROGRAMME FEAMP COHECO

Libellés comptes	Montant	Libellés comptes	Montant
⊕ 61-services extérieurs	-1 295,60	⊖ 74-subvention	1 613,09
⊕ 62-autres services extérieurs	-41,41	OFB - ETAT	403,27
⊕ 64-charges de personnel	-276,08	OFB - UE	1 209,82
Total général	-1 613,09	Total général	1 613,09
		RESULTAT AU 31/12/2022 :	0,00 €

3 - RESULTAT GLOBAL

- gestion réserve naturelle	211 202,65	- gestion réserve naturelle	211 202,65
- Programme FEAMP COEHCO	1 613,09	- Programme FEAMP COEHCO	1 613,09
TOTAL DEPENSES	212 815,74	TOTAL RECETTES	212 815,74
		Résultat au 31/12/2022	0,00

Dotation aux amortissements						
Dépenses		Montant		Recettes		Montant
Matériel (achat 2010)		0,00		Dotation aux amortissements 2010		4 000,00
Matériel (achat 2011)		0,00		Dotation aux amortissements 2011		6 200,00
Matériel (achat 2012)		0,00		Dotation aux amortissements 2012		4 800,00
Matériel (achat 2013)		0,00		Dotation aux amortissements 2013		4 679,00
Matériel (achat 2014)		6 174,82		Dotation aux amortissements 2014		4 712,00
Matériel (achat 2015)		4 194,16		Dotation aux amortissements 2015		4 715,00
Matériel (achat 2016)		1 278,00		Dotation aux amortissements 2016		4 715,00
Matériel (achat 2017)		0,00		Dotation aux amortissements 2017		4 715,00
Matériel (achat 2018)		699,00		Dotation aux amortissements 2018		4 715,00
Matériel (achat 2019)		1 537,42		Dotation aux amortissements 2019		4 715,00
Matériel (achat 2020)		0,00		Dotation aux amortissements 2020		4 715,00
Matériel (achat 2021)		3 178,33		Dotation aux amortissements 2021		4 809,00
Matériel (achat 2022)		23 609,96		Dotation aux amortissements 2022		4 809,00
		40 671,69				62 299,00
				SOLDE AU 31/12/2022		21 627,31
2 - ANIMATION						
Libellés comptes		Montant		Libellés comptes		Montant
⊕ 60-achats		-5 071,15		⊖ 74-subvention		49 560,89
⊕ 62-autres services extérieurs		-6 082,10		DREAL NOUVELLE AQUITAINE		20 990,00
⊕ 63-impôts et taxes		-45,29		DREAL NA FONDS DEDIES 2021		14 980,89
⊕ 64-charges de personnel		-37 999,16		OFB		13 590,00
⊕ 68-dotations amort. et provisions		-363,19		Total général		49 560,89
Total général		-49 560,89				
				RESULTAT AU 31/12/2022 :		0,00 €

Budget prévisionnel 2023

BUDGET PREVISIONNEL DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AIGUILLON 2023						
1. Section gestion réserve						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fourniture. gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	15 000,00	706	Expertises HT		
			741	Subvention d'exploitation		
				DREAL NA	148 095,00	
				OFB partenariat	46 527,00	
				OFB contribution en nature	4 850,00	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	10 000,00	742	Subvention à l'emploi :		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	27 775,00	754	Dons		
			758	Prod divers de gestion courante		
63	Impôts et taxes	150,00	791	Transfert de charges - Rbt divers frais (RNF- MAÏF - ...)		
64	Frais de personnel ONCFS contribution en nature	138 317,00 4 850,00		Ressources propres		
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur	600,00				
68	Dotations aux amortissements	2 780,00				
	TOTAL	199 472,00		TOTAL	199 472,00	0,00

2 - section animation						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fourniture. gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	5 400,00	706	Expertises HT	3 800,00	
			741	Subvention d'exploitation DREAL NA	36 391,00	
				OFB	10 473,00	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance		742	Subvention à l'emploi :		
			754	Dons		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	6 038,20	758	Prod divers de geston courante		
			789	Report engagement non utilisés		
64	Frais de personnel	38 862,00	791	Transfert de charges - Rbt divers frais (RNF- MAÏF - ...)		
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur			Ressources propres		
68	Dotations aux amortissements	363,80				
	TOTAL	50 664,00		TOTAL	50 664,00	0,00
3. Résultat global						
	- gestion réserve naturelle	199 472,00		- gestion réserve naturelle	199 472,00	
	- animation réserve naturelle	50 664,00		- animation réserve naturelle	50 664,00	
	TOTAL DEPENSES	250 136,00	Soit	TOTAL RECETTES	250 136,00	
				Résultat au 31/12/2023		0,00
Dotation aux amortissements						
Réf. LPO	Dépenses	Montant	Réf. LPO	Recettes	Montant	Solde
	Matériel (achat 2010)	0,00		Dotation aux amortissements 2010	4 000,00	
	Matériel (achat 2011)	0,00		Dotation aux amortissements 2011	6 200,00	
	Matériel (achat 2012)	0,00		Dotation aux amortissements 2012	4 800,00	
	Matériel (achat 2013)	0,00		Dotation aux amortissements 2013	4 679,00	
	Matériel (achat 2014)	6 174,82		Dotation aux amortissements 2014	4 712,00	
	Matériel (achat 2015)	4 194,16		Dotation aux amortissements 2015	4 715,00	
	Matériel (achat 2016)	1 278,00		Dotation aux amortissements 2016	4 715,00	
	Matériel (achat 2017)	0,00		Dotation aux amortissements 2017	4 715,00	
	Matériel (achat 2018)	699,00		Dotation aux amortissements 2018	4 715,00	
	Matériel (achat 2019)	1 537,40		Dotation aux amortissements 2019	4 715,00	
	Matériel (achat 2020)	0,00		Dotation aux amortissements 2020	4 715,00	
	Matériel (achat 2021)	3 178,33		Dotation aux amortissements 2021	4 809,00	
	Matériel (achat 2022)	23 609,96		Dotation aux amortissements 2022	4 809,00	
	Matériel (achat 2023)	0,00		Dotation aux amortissements 2023	4 905,00	
		40 671,67			67 204,00	
				SOLE AU 31/12/2023	26 532,33	

Plan de relance 2022 (Action de nettoyage de l'axe de la Sèvre) :

Plan de relance – DREAL Nouvelle Aquitaine : 30 000 €

Annexe 5 : Budget final de la partie vendéenne porté par l'OFB 2021

Convention d'exécution n° 2021/7 relative au fonctionnement de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon - Année 2021					
Compte rendu financier du projet					
Charges (1)°	Prévisions	Réalisations	Produits (1)	Prévisions	Réalisations
1 Charges directes affectées à l'action			1 Ressources directes affectées à l'action		
Achat	49 750,00 €	55 628,04 €	Vente de produits finis		
Prestations de services					
Achat matières et fournitures équipement			Subventions	114 000,00 €	114 000,00 €
Autres fournitures			DREAL PDL	114 000,00 €	114 000,00 €
Fonctionnement et entretien	49 750,00 €	55 628,04 €			
Services extérieurs	- €	- €			
Locations			Région(s)		
Entretien et réparation					
Assurance			Département(s)		
Documentation					
Rémunérations intermed et honoraires			Commune(s)		
Publicité, publication					
Déplacements, missions					
Services bancaires			Organismes sociaux (à détailler)		
Autres					
Personnel	59 815,00 €	58 200,00 €	Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération			ASP (emplois aidés)		
Rémunération des personnels	57 705,00 €	58 200,00 €	Autres aides, dons ou subv affectés		
Charges sociales					
Autres charges de personnel			Autres produits de gestion courante		
Stagiaires	2 110,00 €	- €	Produits financiers		
Sous-total 1	109 565,00 €	113 828,04 €	Sous-total 1	114 000,00 €	114 000,00 €
2 Charges indirectes affectées à l'action			2 Ressources indirectes affectées à l'action		
Charges fixes de fonctionnement	4 435,00 €				
Autres					
Sous total 2	4 435,00 €	- €	Sous-total 2	- €	- €
Total des charges	114 000,00 €	113 828,04 €	Total des produits		
Emploi des contrib. volontaires en nature (2)			Autofinancement OFB	10 000,00 €	10 000,00 €
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Mise à disposition gratuite de et prestations		
Personnel bénévole			Personnel bénévole		
TOTAL	114 000,00 €	113 828,04 €	TOTAL	114 000,00 €	114 000,00 €

Budget provisoire de la partie vendéenne porté par l'OFB 2022

Convention d'exécution n° 2022 relative au fonctionnement de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon -					
Compte rendu financier du projet					
Charges (1)°	Prévisions	Réalizations	Produits (1)	Prévisions	Réalizations
1 Charges directes affectées à l'action			1 Ressources directes affectées à l'action		
Achat	60 005,00 €		Vente de produits finis		
Prestations de services	3 005,00 €				
Achat matières et fournitures équipement			Subventions	119 000,00 €	
Autres fournitures			DREAL PDL	119 000,00 €	
Fonctionnement et entretien	57 000,00 €				
Services extérieurs	5 810,87 €	- €			
Locations			Région(s)		
Entretien et réparation	3 810,87 €				
Assurance			Département(s)		
Documentation					
Rémunérations intermed et honoraires			Commune(s)		
Publicité, publication					
Déplacements, missions	2 000,00 €				
Services bancaires			Organismes sociaux (à détailler)		
Autres					
Personnel	54 000,00 €		Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération			ASP (emplois aidés)		
Rémunération des personnels	- €		Autres aides, dons ou subv affectés		
Charges sociales					
Autres charges de personnel			Autres produits de gestion courante		
Stagiaires		- €	Produits financiers		
Sous-total 1	119 815,87 €		Sous-total 1	119 000,00 €	- €
2 Charges indirectes affectées à l'action			2 Ressources indirectes affectées à l'action		
Charges fixes de fonctionnement					
Autres					
Sous total 2	- €	- €	Sous-total 2	- €	- €
Total des charges	119 815,87 €	- €	Total des produits		
Emploi des contrib. volontaires en nature (2)			Autofinancement OFB	10 000,00 €	10 000,00 €
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Mise à disposition gratuite de et prestations		
Personnel bénévole			Personnel bénévole		
TOTAL	119 815,87 €	- €	TOTAL	129 000,00 €	119 815,87 €

Plan de relance Relance Pays de la Loire : 87 720€

Plan de Relance OFB : 49 000€

Dotation OFB DAP – Etude d'ancrage : 10 000 €

Financé par



Budget prévisionnel de la partie vendéenne porté par l'OFB 2023

Budget prévisionnel OFB 2023					
Charges (1)°	Prévisions	%	Produits (1)	Prévisions	%
1 Charges directes affectées à l'action			1 Ressources directes affectées à l'action		
Achat	78 000,00		Vente de produits finis		
	€				
Prestations de services	55 000,00				
	€				
Achat matières et fournitures équipement	20 000,00		Subventions	140 000,00 €	
	€				
Autres fournitures			DREAL PDL (fct)	120 000,00 €	
	3 000,00				
Fonctionnement et entretien	€		DREAL PDL (Inv)	20 000,00 €	
	4 000,00				
Services extérieurs	€				
Locations			Région(s)		
	2 000,00				
Entretien et réparation	€				
Assurance			Département(s)		
Documentation					
	2 000,00				
Déplacements, missions	€				
Services bancaires			Organismes sociaux (à détailler)		
	58 000,00				
Personnel	€		Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération			ASP (emplois aidés)		
	58 000,00		Autres aides, dons ou subv affectés		
Rémunération des personnels	€				
Charges sociales			Autres produits de gestion courante		
Autres charges de personnel			Produits financiers		
Stagiaires					
Total	140 000,00 €		Total	140 000,00 €	